This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

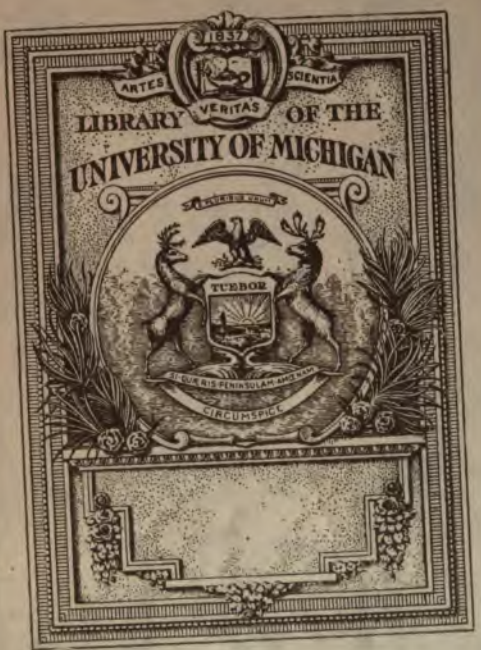
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Vols 16 + 17
Del^d 27 Dec 1883
by 3 mails [illegible]

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

TOME XVIII

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE

TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

TOME XVIII

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1883

Tous droits réservés

CHANSONS POPULAIRES

DE L'ALSACE

TOME II

394218

Re-classeu 12-14-31 A.M

CHANSONS POPULAIRES

DE L'ALSACE

PAR

J. B. WECKERLIN

TOME II

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1883

Tous droits réservés

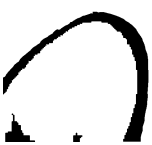

TROISIÈME PARTIE

BERCEUSES, CHANSONS ET RONDES ENFANTINES.

TROISIÈME PARTIE

BERCEUSES, CHANSONS ET RONDES ENFANTINES.

On ne trouvera ici qu'un bien petit nombre de chansons d'enfants, si on le compare à celui qui existe réellement, ou même à la collection publiée par M. Auguste Stöber. Il est une raison cependant qui nous engage à limiter ces pièces, c'est qu'une grande quantité d'entre elles se fredonnent sur le même air, et que nous n'avons pas voulu faire un double emploi aussi fréquent.

On l'a répété sur tous les tons : les vieilles légendes, les vieux usages, les anciens dictons, les bonnes chansons du temps passé, tout cela est entraîné comme dans un tourbillon, pour faire place à du nouveau, ce qui caractérise le plus l'époque où nous vivons.

Mais puisque nous en sommes aux chansons d'enfants, est-ce que les nourrices donneraient aussi dans le scepticisme?... et oublieraient-elles les vieilles, vieilles chansons, bêtes à manger du foin, c'est vrai, mais que les enfants aiment bien mieux qu'une bribe des *Niebelungen* ou de *Parcival*.

Du train où vont les choses, qui nous dit que dans un certain nombre d'années on ne chantera pas aux enfants de l'Alsace les œuvres de Körner et à ceux de France les vers héroïques de M. Deroulède, afin de former dès leur bas-âge des citoyens, aimant... un peu la patrie, et beaucoup la bataille. L'enfant aura beau être maussade et pleurnicher à l'audition de choses si poétiques, si relevées et si incompréhensibles pour lui, il sera obligé de les entendre, parce que la civilisation ayant marché, on ne contera plus aux enfants de ces vieilles histoires de nains, de géants, de fantômes, de génies bienfaisants, d'anges tutélaires, et qu'on finira sans doute par leur désapprendre aussi de prier Dieu.

Si nous nous sommes détruit, à cœur joie, ce séduisant monde des illusions et des rêves, pour ne vivre que dans la réalité, laissons au

moins aux enfants leurs vieux contes et leurs vieilles histoires impossibles : ne leur enlevons point cette jouissance du merveilleux, qui frappe si fort leur jeune et naïve imagination. Ils auront bien assez à se débattre plus tard avec les réalités de la vie !

Schlof, Kîndele schlof,
Am Himmel gehn die Schof,
Die Stärnle sîn die Lämmele,
Der Mon, der îsch das Schäferle,
Schlof, Kîndele schlof.

Schlof, Kîndele schlof,
Un briäl nît wiä nä Schof,
Suscht kummt des Schäfers Hîndele
Un bisst mi beeses Kîndele,
Schlof, Kindele schlof.

Schlof, Kîndele schlof,
Gang furt, un hiät die Schof,
Gang furt, dû schwarzes Hîndele,
Un weck mer nît mi Kîndele,
Schlof, Kîndele schlof.

Dors, petit enfant, dors !
Au Ciel se promènent les moutons,
Les étoiles sont les agneaux,
La lune est le petit berger,
Dors, petit enfant, dors.

Dors, petit enfant, dors !
Et ne crie pas comme un mouton,
Sans cela viendra le chien du berger
Qui mordra mon petit enfant méchant,
Dors, petit enfant, dors.

Dors, petit enfant, dors !
— Va-t-en, et garde les moutons,
Va-t-en, petit chien noir,
Et n'éveille pas mon enfant, —
Dors, petit enfant, dors.

II

SCHLOF, KINDELE SCHLOF
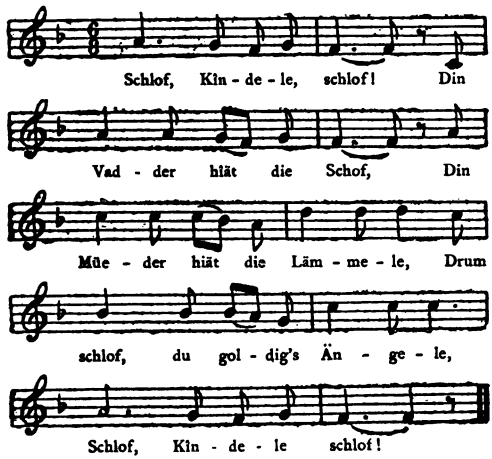
II

DORS, PETIT ENFANT, DORS

Dors, petit enfant, dors !
Ton père garde les moutons,
Ta mère garde les agneaux,
Dors mon ange doré,
Dors, petit enfant, dors.

Le texte est, à peu de chose près, le même que celui de la berceuse précédente ; l'air est tout autre, et c'est à ce titre que nous le donnons ; il ne manque pas d'ailleurs d'une certaine grâce.

III

ÄIE BUBBÄIE, SCHLOF
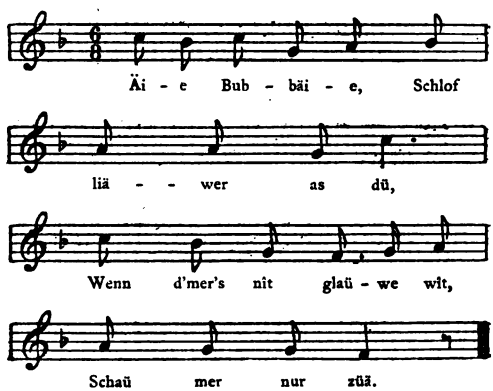
III

AÏE BUBBAÏE, DORS

Aïe Bubbaïe, j'aime mieux dormir que toi,
Si tu ne veux pas me croire,
Tu n'as qu'à me regarder faire.

Le refrain de berceuses *Äie Bubbäie* est assez spécial au Bas-Rhin et même à Strasbourg, où il est fréquemment employé. On trouve aussi dans le *Wunderhorn : Eia popeia was rasselt im Stroh,* chanson qui court également en Alsace.

IV

ÄIE BUBBÄIE
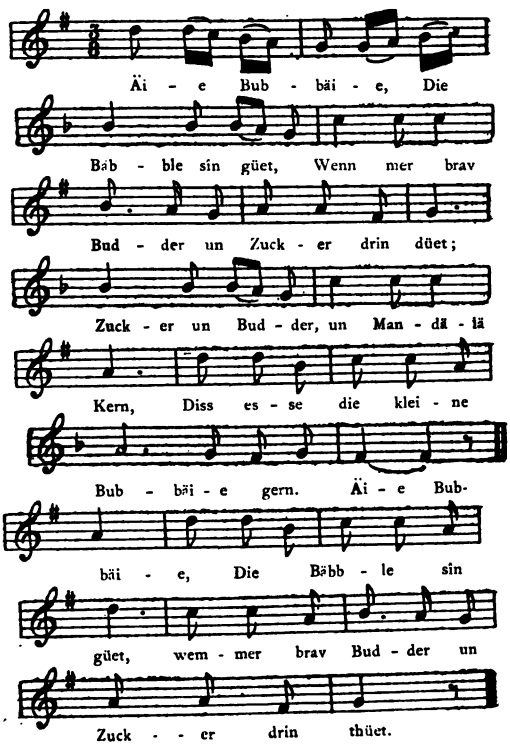
IV

AÏE BUBBAÏE

« *Aïe Bubbaïe*, la bouillie est bonne
Quand on y met beaucoup de sucre et de beurre ;
Du beurre, du sucre et des amandes,
Alors les petits enfants les aiment beaucoup.
Aïe Bubbaïe, la bouillie est bonne
Quand on y met beaucoup de sucre et de beurre. »

M. Auguste Stöber en donne une autre d'Oberbrunn : « *Aïe bubbaïe*, en été vient la fête de mai; tandis que les autres filles vont danser, je suis obligée de rester près du berceau ; le berceau fait knick knack, dors gros petit poupon. (*Dicksack*) gros sac. »

Nous n'avons pu trouver l'air de cette berceuse.

V

NINA
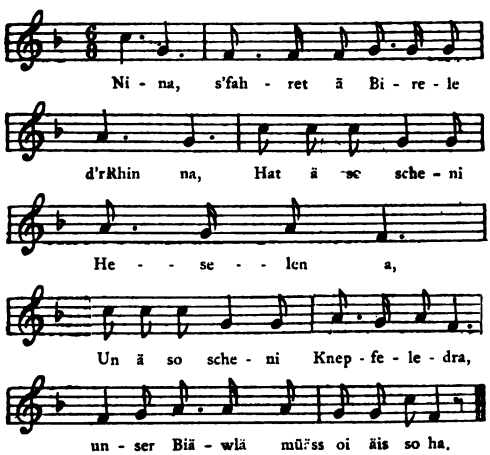
Nina, s'fahret ä Birele d'r Rhin na,
Hat ä so scheni Schtrîmpfelen a,
Un ä so scheni Bändele dra,
Unser Biäwlä müäss oi äis so ha.

V

NINA

L'air de cette chanson a été recueilli à Guebwiller ; on peut voir d'autres strophes dans le *Volksbüchlein* d'Auguste Stöber, édition de 1859.

Nina, un petit paysan descend le Rhin,
Il a de si jolis pantalons,
Et de si jolis boutons après,
Notre petit garçon en aura de semblables.

Nina, un petit paysan descend le Rhin,
Il a de si jolis bas,
Et de si jolis rubans après,
Notre petit garçon en aura de pareils.

Nina, s'fahret ä Bircle dr' Rhin na,
Hat ä so scheni Schiälelen a,
Un ä so scheni Schnällăle dra,
Unser Biäwlä müäs oi äis so ha.

Nina, s'fahret ä Birele dr' Rhin na,
Hat ä so schenes Käppälen a,
Un ä so scheni Zettele dra,
Unser Biäwele müäs oi äis so ha.

VI

NINA BUBBÄIE
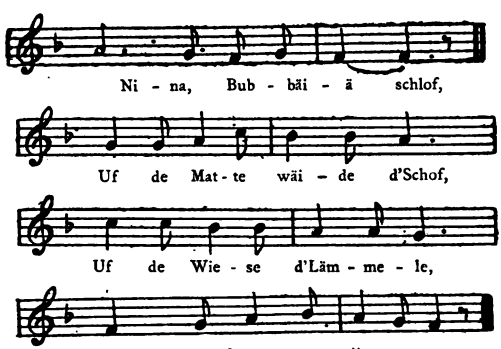
Nina, un petit paysan descend le Rhin,
Il a de si jolis souliers,
Et de si jolies boucles après,
Notre petit garçon en aura de semblables.

Nina, un petit paysan descend le Rhin,
Il a un si joli bonnet,
Et de si jolis glands après,
Notre petit garçon en aura un pareil.

VI

NINA, DORS

Nina, dors enfantelet,
Dans le pré paissent les moutons,
Dans la prairie les agneaux.
Dors, mon ange doré.

VII

HOPP MARIANELE
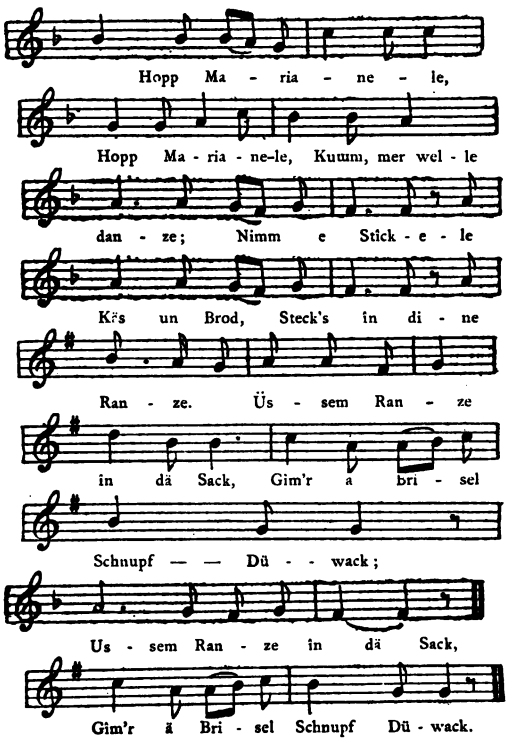
VII

SAUTE MARIETTE

On ne s'attend pas sans doute à des chefs-d'œuvre de poésie, en lisant ces refrains d'enfants, chantés par les nourrices ou les enfants eux-mêmes ; la rime y est à peu près, du moins une espèce d'assonance, mais la raison manque souvent : ce sont ces chansons-là que les enfants préfèrent, surtout quand on y parle d'un animal quelconque. Ici l'animal fait défaut, ce n'est autre chose que l'air français *Marie, trempe ton pain.*

« Saute Mariette, saute Mariette ; viens, nous allons danser ; prends un petit morceau de fromage et du pain, mets-les dans ton ventre. Du ventre dans le sac, donne-moi une prise de tabac. »

Ce refrain, quoiqu'il soit dépourvu de charme à la lecture, est cependant répété dans la chanson.

VIII

ALTI GROSS MÜETTER

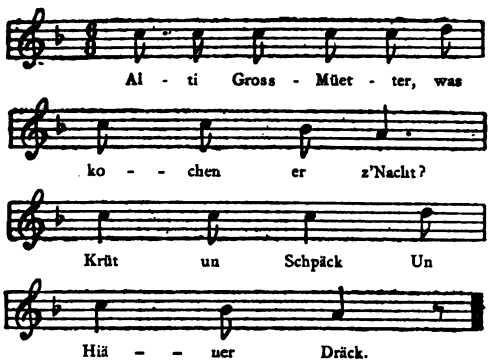

VIII

VIEILLE GRAND'MÈRE

« Vieille grand'mère, qu'est-ce que vous préparez pour le souper ? Des choux et du lard, et du caca de poules. »

Les nourrices ne sortent pas généralement d'une souche de marquis, de pairs de France ou de sénateurs, mais de la classe du peuple campagnard la plus déshéritée par la fortune ; rien d'étonnant alors que parmi les chansons d'enfants il y ait tant de choses ineptes et même *shocking*, comme par exemple la vieille *lure* que nous venons de donner, et qui a fait rire aux larmes des milliers de bambins et de bambines de l'Alsace : on aurait beau remplacer cette platitude par la *Marseillaise*, l'effet serait totalement manqué, et au lieu de rire l'enfant se mettrait probablement à pleurer.

IX

FIROWE
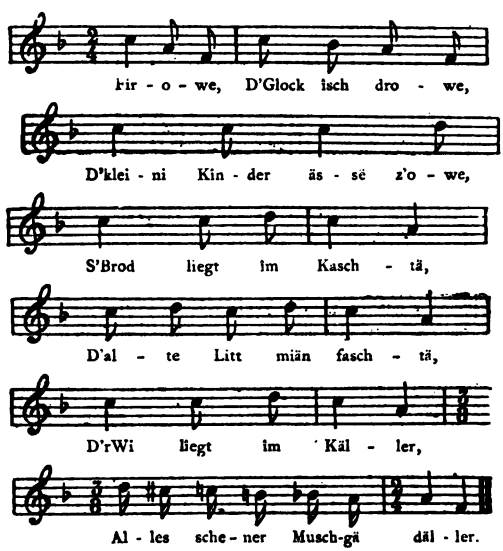
Fir - o - we, D'Glock isch dro - we,
D'klei - ni Kin - der äs - së z'o - we,
S'Brod liegt im Kasch - tä,
D'al - te Litt miän fasch - tä,
D'rWi liegt im Käl - ler,
Al - les sche - ner Musch-gï däl - ler.

IX

C'EST LA FIN DU TRAVAIL

« C'est la fin du travail, la cloche est en haut, les petits enfants goûtent, le pain est dans l'armoire, les vieilles gens sont obligés de jeûner; le vin est à la cave, rien que du beau muscat. »

On retrouvera cette forme mélodique (à partir de la troisième mesure) dans plusieurs des chansons qui vont suivre, comme celles des Cigognes, la Chanson de la pluie et d'autres encore. Il est assez curieux qu'une suite de notes aussi simple (*do ré do ré do la*) reparaisse aussi souvent; cela prouve une fois de plus que les tournures mélodiques les moins compliquées et les plus naïves ont seules le pouvoir de charmer l'enfance.

X

DREI LÄDRIGÄ STRÎMPF
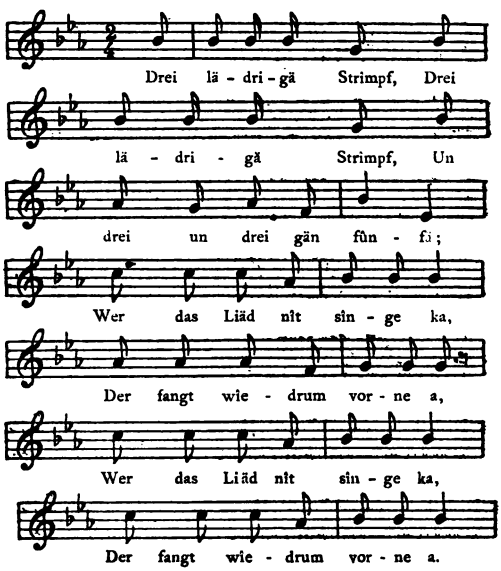
Version de M. Stöber :

Ich hab' lederne Strümpf,
Zwei und drei sind fünf,
Wenn ich einen verlier
Bleiben mir noch vier.

X

TROIS BAS DE CUIR

« Trois bas de cuir, trois et trois font cinq; celui qui ne sait pas dire la chanson n'a qu'à retourner au commencement. »

J'avais recueilli cette chanson comme une amusette d'enfant, mais la chose est bien plus grave; on n'a qu'à lire la page 282 *Die Sagen des Elsasses* de M. Auguste Stöber, et l'on verra que ce n'est rien moins qu'une chanson de sorcières. Les deux derniers vers sont différents et prouvent que dans la seconde version l'auteur était plus ferré en arithmétique :

« J'ai trois bas de cuir, deux et trois font cinq; si j'en perds un, il m'en restera encore quatre. »

XI

MARIANNELE
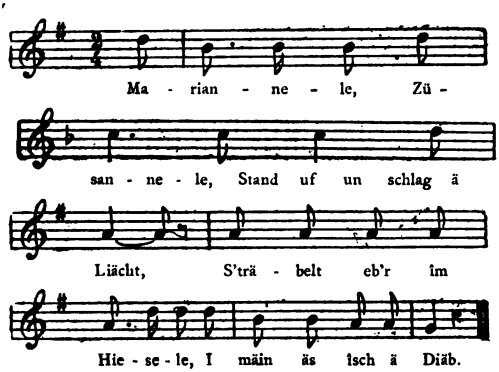
Näi, wäger nit (bis),
Es îsch io gar ke Diäb ;
S'îsch io nur der Hansele
Wo s'Gredle häime fährt.

XI

MARIANNE

Marianne, Suzanne, lève-toi et fais de la lumière, j'entends remuer quelqu'un dans la maison, je crois que c'est un voleur.

« Ce n'est pas du tout un voleur, c'est seulement le petit Jean qui ramène Marguerite chez elle. »

On trouvera ce même sujet, plus développé, dans la chanson XVIII[e]. C'est toujours Jeannot qui ramène Marguerite, sa fiancée; mais là il y a la suite, c'est-à-dire le mariage des deux amoureux.

XII

D'R HANS HAT HOSEN A
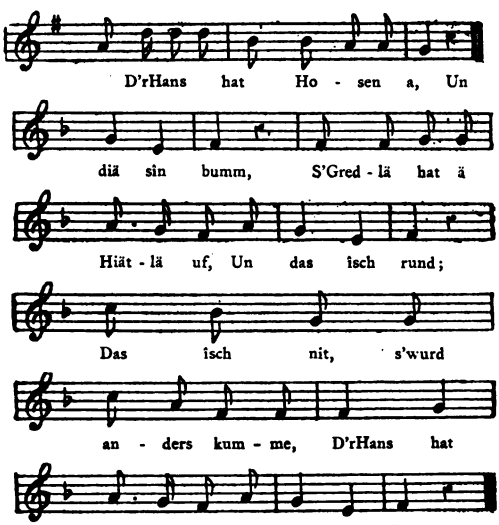
XII

JEAN A DES PANTALONS

« Jean a des pantalons, et ceux-ci sont *boumm*, Marguerite porte un chapeau qui est rond ; ce n'est rien, cela changera : Jean a des pantalons, et ceux-ci sont *boumm*.

Cette onomatopée *boumm* veut dire que les pantalons de Jeannot sont du dernier goût, à moins qu'on ne préfère lui donner la signification *déchirés*, ce qui expliquerait alors la phrase : Ce n'est rien, cela changera. »

XIII

STORK, STORK, SCHNIWEL, SCHNAWEL

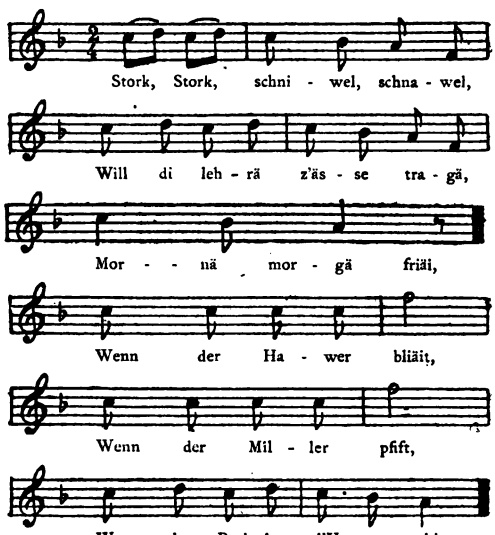

XIII

CIGOGNE AU LONG BEC

L'ibis était un oiseau sacré chez les Égyptiens, la cigogne à son tour était consacrée à Junon. Ce n'est cependant pas pour cela qu'on protège ce bipède en Alsace, mais bien parce que la cigogne mange les crapauds, les lézards, les reptiles et autres sales petites bêtes des marais.

« Cigogne, cigogne au long bec, je vais t'apprendre à porter à manger, demain matin de bonne heure, quand l'avoine fleurit, quand le meunier siffle, quand le boulanger fait caca dans son pantalon. »

Encore une chanson grasse, qui fait le bonheur des enfants, et qui est fort répandue ; elle se chante partout où il y a des cigognes.

XIV

STORK, STORK HĂINI

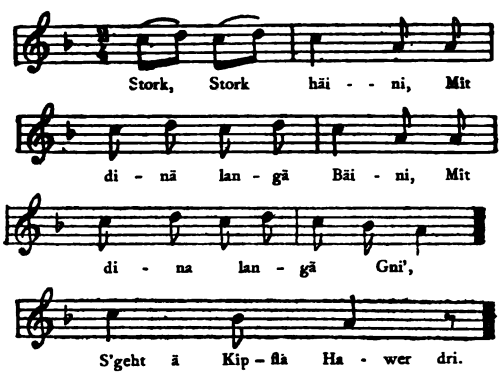

XIV

CIGOGNE AUX LONGUES PATTES

« Cigogne, cigogne, avec tes longues pattes, avec tes longs genoux, on pourrait y mettre un quarteron d'avoine. »

On sait que la cigogne a une préférence pour l'Alsace, où elle habite volontiers. Ces échassiers viennent au printemps et s'en vont dès que l'automne approche, comme les hirondelles. On a remarqué aussi que les cigognes disparaissent des rayons où les grenouilles, les crapauds, les serpents deviennent plus rares, à la suite de défrichements ou de dessèchements des terres humides; on a beau leur préparer un nid superbe au haut d'un clocher, les cigognes ne reviennent plus. En Alsace il est défendu de leur donner la chasse, de quelque façon que ce soit.

XV

KÄTRINELE
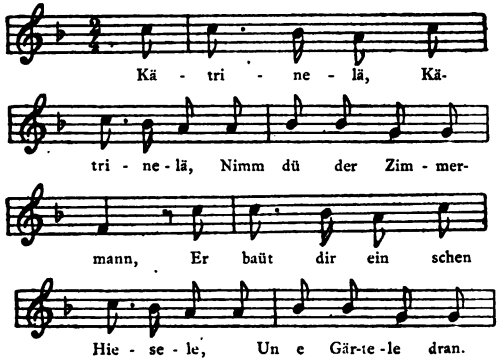
XV

CATHERINE

« Catherine, Catherine, prends le charpentier, il te bâtira une jolie petite maison avec un petit jardin y attenant. »

Dans toutes ces chansons d'enfants il y a une grande sobriété quant au nombre des couplets; c'est là une des raisons de leur popularité dans le monde des enfants, dont la mémoire ne pourrait se charger d'une histoire par trop longue. La chanson qu'on vient de lire a été recueillie à Soultzmatt, et l'on m'a affirmé qu'il n'y avait que ce seul et unique couplet. Soultzmatt n'est sans doute pas son lieu d'origine, du moins il n'y habite pas un seul charpentier.

XVI

RÄGÄ, RÄGÄ TROPFÄ

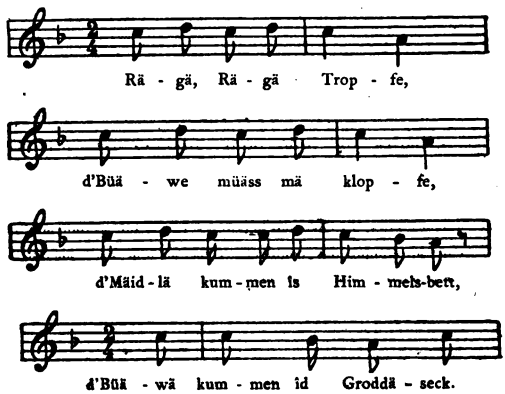

XVI

TOMBEZ, GOUTTES DE PLUIE

« Tombez, tombez, gouttes de pluie, il faut fouetter les garçons; les filles on les met dans le lit céleste, les garçons on les met dans des sacs remplis de crapauds. »

Bien entendu que les garçons disent cette chanson retournée; leur galanterie à l'âge de six ou sept ans leur permet bien cela. J'ai assisté et pris part à de véritables combats avec cette chanson; d'un côté une troupe de petites fillettes, de l'autre autant de jeunes gars, c'était à qui crierait le plus fort : on s'animait comme dans un vrai concours. Le côté qui braillait avec le plus de vigueur remportait la victoire; c'étaient généralement sinon toujours les garçons, et alors les petites fillettes se sauvaient.

XVII

DER LUNZI KUMMT
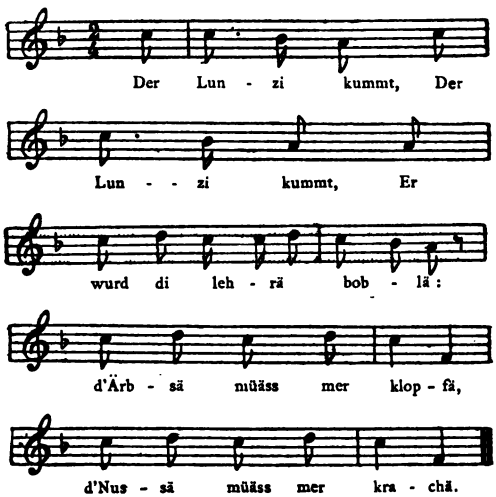
XVII

LE LUNZI VIENT

« Le *lunzi* vient, le *lunzi* vient, il t'apprendra à tapoter, il faut battre les pois, il faut casser les noix. »

Ceci est une chanson de jeu : tous les gamins vont à cloche-pied; celui qui est le *lunzi* et qui chante la chanson tient à la main son mouchoir roulé avec un fort nœud au bout; il tâche de toucher avec cette arme l'un des autres gamins, qui est alors le *lunzi* à son tour. On sortait souvent de ce jeu charmant et délicat avec les yeux pochés.

XVIII

Z'NACHT WENN DER MOND SCHYNT
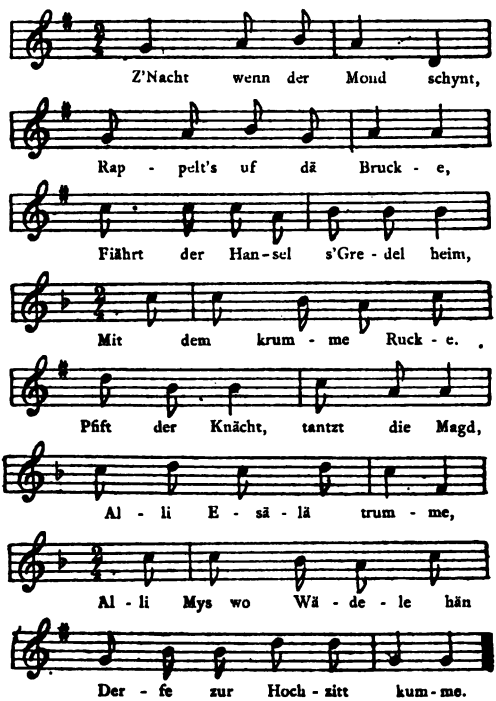
XVIII

LA NUIT QUAND LA LUNE LUIT

« La nuit quand la lune luit, on entend une rumeur sur le pont, c'est Jeannot qui reconduit Marguerite avec son dos de travers. Le valet siffle, la servante danse, tous les ânons jouent du tambour, toutes les souris qui ont des queues peuvent venir au mariage. »

La *reconduite* est une grande habitude alsacienne, plus d'un mariage en est résulté. Ici la verve populaire donne à cette pauvre Marguerite une taille contrefaite, ce qui ne décourage nullement son amoureux, qui l'épouse quand même.

XIX

MÄIÄKÄFER FRICO

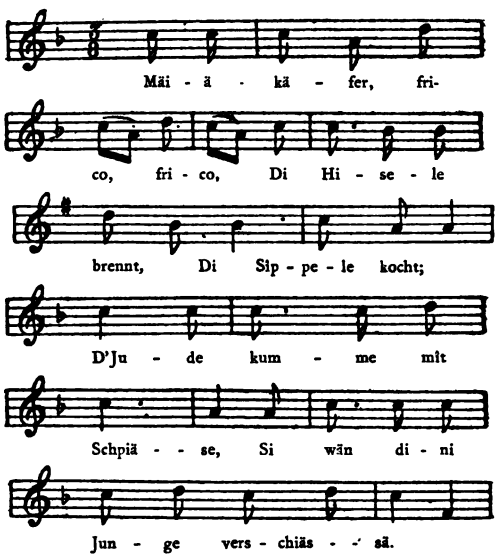

XIX

HANNETON, FRICO

« Hanneton, *frico, frico* (ou vole, vole) ta maison est en feu, ta soupe est à cuire ; les juifs viennent avec des piques pour bombarder tes petits. »

Cette chanson se répète indéfiniment par les gamins ; il y a un temps où j'ai fait comme eux, sans jamais m'apercevoir qu'avec des piques on ne pouvait pas tuer les petits par des coups de feu : heureuse naïveté de l'enfance !

L'onomatopée *frico* signifie sans aucun doute *Flieg hoch* (vole haut).

XX

RITTE, RITTE RESSLÄ

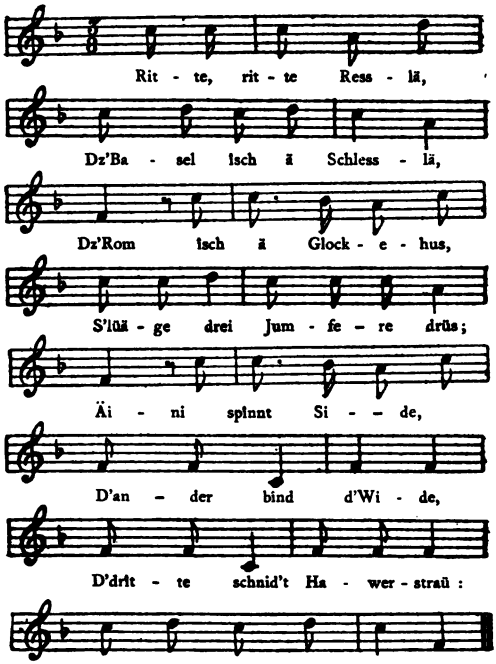

XX

AU GALOP

Au galop vont les petits chevaux,
A Rome il y a un campanille,
Trois jeunes filles y regardent par la fenêtre,
L'une file de la soie,
L'autre rassemble l'osier,
La troisième coupe de la paille d'avoine.
Que Dieu vous garde, ma bonne femme !

Cela se chante encore sur cet éternel *do ré do ré*. Quoi qu'il en soit et de l'air et de la chanson, c'est avec ce refrain que les papas font faire *les petits chevaux* à leurs enfants, en les balançant sur leurs genoux.

Mon ami, l'abbé Braun (1), voit dans ces trois demoiselles, trois nornes, et rattache cette chanson à des souvenirs de mythologie germanique ; je ne crois pas son origine aussi ancienne que cela, et j'adopte encore moins la traduction du dernier vers par : *Que Dieu te garde et la bonne dame !*

(1) *Légendes du Florival*, par l'abbé Ch. Braun, 1866, p. 195.

QUATRIÈME PARTIE

MŒURS, USAGES ET COUTUMES.

QUATRIÈME PARTIE

MŒURS, USAGES ET COUTUMES.

Ecrire l'histoire des mœurs et coutumes d'un pays aussi ancien que l'Alsace demanderait tout un volume : nous ne formons pas ce projet. Il sera sans doute réalisé un jour par quelqu'enfant de l'Alsace, suffisamment versé dans les vieilles chroniques, pour marcher sur les traces des Schœpflin et des Grandidier.

Les Celtes, les Romains, les Germains ont laissé des traces de leur présence en Alsace. Bien des enceintes sacrées du druidisme sont encore désignées par des noms significatifs, sans parler de nombreuses coutumes païennes que le chris-

tianisme a plutôt transformées qu'extirpées complètement. De ce nombre sont les fêtes des solstices, du carnaval et quelques autres.

Saint Éloi disait déjà à ses ouailles « que nul, à la fête de saint Jean ou à certaines solennités des saints, ne célèbre les solstices par des danses, des caroles et des chants diaboliques. » Ces sages recommandations ont été bien des fois renouvelées depuis saint Éloi, sans atteindre complètement leur but.

Je crois cependant que les sorciers et les sorcières sont devenus rares en Alsace ; on n'y croit plus. Au XVI^e^ siècle, et même au XVII^e^, on trouve de nombreuses condamnations de ces visionnaires dépravés, que leurs hallucinations menaient au bûcher. Charles Gérard (1) parle de leurs festins ; il en énumère les différents services, etc. Cette nomenclature dégoûtante n'est pas faite pour mettre les gens en appétit.

Nous inscrivons ici quelques coutumes alsaciennes, tant anciennes que modernes, ayant un certain rapport avec la chanson populaire, notre objet principal.

(1) L'*Alsace à table*, p. 203.

LE PREMIER JANVIER

La Chronique des Dominicains de Colmar, traduite par Ch. Gérard et J. Liblin, renferme, à l'année 1303, les lignes suivantes : « A la Circoncision (1er janvier), les paysans de Wintzenheim, qui avaient fait un *roi* et treize grands officiers, parmi lesquels un *dapifer*, porteur de fruits, forcèrent ce roi et ses officiers à traverser en chemise, et sous le pont, l'eau qui est proche du moulin, voulant s'assurer s'il méritait la dignité royale. Tous, à l'exception d'un seul, traversèrent gaîment (sous) le pont en compagnie du roi. Un autre résigna volontairement sa dignité à cause de la bassesse de l'office. Les jeunes gens se moquèrent de lui et se mirent à le pleurer avec de grands gémissements, comme un parent, sonnèrent les cloches des trépassés et annoncèrent qu'il était mort. Le lendemain ils portèrent à l'église une bière où se trouvait un balai de bouleau en guise de mort ; ils y firent les cérémonies funèbres, transportèrent la bière vers l'eau et l'y précipitèrent. »

« Les pauvres de divers villages se donnèrent également plusieurs divertissements. Les uns firent

Mais, à l'origine, les prétentions de ces musiciens ambulants *(fahrende lüte)* ne pouvaient enfanter de zizanies, ils étaient trop faibles pour se diviser ; c'était l'équivalent de ce qu'on avait en France sous le nom de la *Confrérie des Ménétriers,* « jouant des instruments tant hauts que bas. »

La juridiction de la confrérie des musiciens s'étendait en Alsace depuis Bâle jusqu'à Haguenau, et, quoiqu'elle ait atteint son plus beau lustre sous la protection des seigneurs de Ribeaupierre *(Rappolstein)*, il paraît qu'elle prit naissance dans la vallée de Willer ou aux environs de Sélestadt.

La protection des seigneurs de Ribeaupierre fut si efficace, et les membres de cette confrérie devinrent si nombreux que, dès la fin du XVe siècle, il fallut établir trois circonscriptions différentes.

Quand la famille des Ribeaupierre s'éteignit, en 1673, ce fut celle de Deux-Ponts qui devint la protectrice de cette société. A partir de 1800, et même avant, la confrérie s'était dissoute. Lobstein (1) mentionne le dernier roi des musiciens d'Alsace, François-Laurent Chappuy, mort à Strasbourg en 1838.

(1) Lobstein, *Beiträge zur Geschichte der Musik im Elsass*, Strasbourg, 1840.

Les statuts de cette confrérie ressemblaient singulièrement à ceux d'autres métiers : pour jouer dans une ville il fallait deux années d'apprentissage ; pour un village une année suffisait. On payait son entrée dans la société, et aussi sa sortie. Il y avait un roi *(Pfeifer König)* élu par le seigneur suzerain, quatre maîtres et un porte-bannière. Tous les ans on se réunissait le 8 septembre, jour de la Nativité, à Ribeauvillé : cela s'appelait le *Pfiffertag* (le jour des musiciens). La présence des membres était obligatoire, et c'est dans cette réunion générale que se jugeaient les infractions aux statuts.

Le titre de confrère donnait le droit exclusif de musiquer pour de l'argent dans la circonscription où l'on s'était fait recevoir (1).

Tous les membres devaient payer annuellement au *Pfifferkönig* un poulet et un setier d'avoine ; plus tard cette contribution se paya en argent.

On a tout lieu de croire que cette association existait déjà au XIVe siècle et même antérieurement ; toujours est-il que, dès le commencement

(1) D'après l'article 19 des statuts, un confrère ne pouvait jouer à une noce juive à moins d'un florin d'or, environ 12 fr.; cet argent revenait au *Pfifferkönig*.

du XVe siècle, on en a des preuves écrites. Une lettre de l'empereur Frédéric III constate et confirme ses droits en 1481.

Le point de réunion était à l'auberge du *Soleil*, à Ribeauvillé. Le matin du grand jour, les confrères, roi en tête, et jouant chacun de son instrument (quel charivari cela devait faire !), se rendaient deux à deux à la chapelle de Dusenbach, à une demi-lieue de la ville (1). Après la messe on allait au château rendre hommage au seigneur, qu'on régalait d'une musique à l'avenant des discours, des santés (car on leur donnait à boire) et enfin des cris de joie qui brodaient sur le tout. Le festin rassemblait les membres à l'auberge du *Soleil*, et selon les années on festoyait pendant trois jours, d'autres fois la semaine y passait.

En 1687, Louis XIV confirma le seigneur de Deux-Ponts dans son protectorat supérieur et mirifique de la confrérie des joueurs d'instruments en Alsace. Cette société avait encore sept cent cinquante et un confrères, en 1745, pour les trois districts.

(1) Cette chapelle renfermait une image de la Vierge, rapportée de la prise de Constantinople par l'un des seigneurs de Ribeaupierre, qui avait fait partie de la croisade de 1201.

Ribeauvillé continue à célébrer son grand jour des musiciens (le *Pfiffertag*), converti en simple fête ou foire plus ou moins dansante *(Kilwe)*, mais comme on aime la musique en Alsace, il y a généralement ce jour-là une messe en musique, et souvent aussi d'autres réjouissances musicales.

Dans un petit volume in-12, ayant pour titre : *Galimathias poétique, etc., par M. Messageot, caporal au régiment de Touraine,* 1770, on lit à la page 17 une pièce de vers : « A Monsieur Jacquot, roi des musiciens des deux Alsaces *(sic)*. » C'est probablement la dernière fois qu'on aura chanté la gloire de cette royauté éphémère (1).

LE CRIEUR DE NUIT

Parmi les anciennes coutumes de l'Alsace il faut citer le *crieur de nuit (Nachtwächter)*, qui, à chaque tour du cadran, parcourait la ville avec sa halle-

(1) Sur le *Pfiffertag* on peut consulter : Scheid, *De jure in musicos singulari Rappolsteinensi*, etc., Argentor. 1719; Radius, *De dignitate comitum Rappolstein.* Argent. 1745; Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, vol. III, p. 751; *Ordonnances du Conseil souverain d'Alsace,* 1685; B. Bernhardt, *Notice sur la Confrérie des joueurs d'instruments d'Alsace,* 1856-1857; E. Barre, *Über die Bruderschaft der Pfeiffer im Elsass,* 1873.

barde et sa lanterne, sonnant de son cornet et annonçant l'heure. Il y ajoutait généralement une strophe chantée, une petite prière, une louange au Seigneur.

On était fait à cette coutume, car aujourd'hui le veilleur de nuit réveillerait les dormeurs en leur souhaitant le bonsoir, et s'attirerait mille malédictions. Il y avait néanmoins du bon à cela, surtout à l'époque où la police était dans son enfance et n'existait même pas dans bien des endroits. Ce brave homme, toute la nuit sur pied, pouvait conjurer certains dangers, comme les incendies, et avertir immédiatement la population. Le veilleur de nuit ne pouvait s'endormir, comme il est arrivé si souvent à des corps de garde de petites villes, car une seule heure oubliée le trahissait. Les voleurs et tous les malfaiteurs en général devaient être gênés et souvent empêchés dans leurs opérations nocturnes par ce brave crieur de nuit (1).

Le guetteur au haut de la cathédrale de Stras-

(1) Voir un article sur le crieur de nuit dans le *Hausbuch des katholischen Volksfreunds*, par Charles Braun, 1862, p. 30. D'après l'*Ordonnance de Strasbourg*, 1628, une fois le couvre-feu sonné, on ne devait plus traverser la rue qu'avec une lumière.

bourg remplissait à peu près de semblables fonctions ; cet homme devait sonner lui-même les quarts d'heure ; un seul oublié eût été un sujet d'accusation. Nous ignorons si cette coutume existe encore.

LE CARNAVAL

Dans l'*Alsatia* de 1851, M. Auguste Stöber parle du *lundi gras*, où les femmes avaient seules le droit d'aller boire dans les auberges ; si un homme s'y trouvait ou s'y présentait, elles s'emparaient de son chapeau ou de son bonnet, qu'il ne pouvait se faire rendre qu'en payant quelques bouteilles de vin. Cette coutume, qui rappelle les fêtes antiques de la *Bona Dea*, est mentionnée par Moscherosch :

Spitze Schu und Knöpflein dran
Die Fraw ist meister und nicht der Man.

Souliers pointus avec des nœuds,
La femme est maîtresse et non le mari.

Nous avons assisté en Alsace, il y a trente ou quarante ans, à plus d'une joyeuse cavalcade masquée, au temps du carnaval ; cet usage a complètement disparu depuis.

LES REPAS

Ce serait un double emploi que de traiter cette question *in extenso*, après le livre intéressant de Ch. Gérard, l'*Alsace à table*, auquel nous renvoyons nos lecteurs, après avoir toutefois extrait les lignes suivantes : « Au nombre des coutumes louables, et qui ne peuvent donner que de la gaîté et de l'agrément aux repas, il faut placer celle dont les Anglais ne se sont jamais avisés, de faire de la musique dans les salles de festin. Tous nos grands banquets alsaciens en avaient invariablement.

« Le magistrat de Strasbourg avait son corps de musique à lui *(Stadtpfeifer)* ; il ne mangeait jamais officiellement sans se faire en même temps régaler de quelques symphonies, et s'il se rendait à quelque festin où il était convié, sa musique l'accompagnait. Un des plus curieux emplois qu'on ait fait de la musique est celui que nos chroniques signalent au banquet d'intronisation de l'évêque Guillaume de Hohenstein, en 1507. Chaque service était apporté en cérémonie et huit trompettes l'accompagnaient depuis la cui-

sine jusqu'aux tables, au bruit de leurs plus éclatantes fanfares (1). »

LES MARIAGES

Dans une ordonnance de police, Strasbourg 1628, on défend de convier plus de vingt personnes, en dehors de la parenté, aux repas de noces. Le dîner ne devait être que de quatre plats, avec une seule espèce de pâtisserie.

Le marié doit se trouver présent à onze heures pour le dîner, les trois jours de la noce, afin qu'on ne reste pas à table jusqu'à la nuit (2). (Quels estomacs !)

Si on danse, les demoiselles doivent avoir la tête couverte d'un bonnet ou d'un chapeau, à moins qu'elles n'aient des couronnes. La danse

(1) A Mulhouse on supprima les joueurs de trompette au haut de la tour, en 1634, comme une dépense superflue.

(2) J'ignore si on pratiquait, dans l'ancienne Alsace, une coutume saxonne, révélée par un sermon de Jean Fraeder (Ursel 1562). On y lit que les nouveaux mariés venaient le dimanche à l'église, au milieu du prêche de l'après-midi, accompagnés de leur suite de demoiselles et de garçons d'honneur, de timbales, de fifres et de trompettes, pour se faire voir dans tous leurs atours, et troublaient ainsi le prédicateur et les fidèles.

doit cesser à sept heures en été et à six heures en hiver. Les musiciens sont limités à quatre (Strasbourg), à Mulhouse on en permettait six.

Il paraît que le troisième jour on distribuait aux noces des rubans de soie et des couronnes, car cette même ordonnance de 1628 en défend la profusion. En Alsace, il n'est resté de ce luxe que la coutume d'aller détacher la jarretière de la mariée, durant le dîner de noce. Cette besogne est confiée à l'un des garçons d'honneur, qui se glisse sous la table sans être vu, et qui, à son retour, découpe le ruban en petits bouts qui se distribuent aux convives. Quelquefois la mariée prudente tient le ruban dans sa main et empêche l'indiscret garçon d'honneur de le cueillir sur place (1).

Si on autorisait une certaine gaîté aux mariages anciennement, on était, par exemple, extrêmement sévère pour ce qu'on appelle aujourd'hui *donner un coup de canif dans le contrat*. Ce crime,

(1) Pour bien connaître les coutumes de Strasbourg, relativement aux fiançailles et aux mariages, il faut lire le chapitre LVIII du *Parlement nouveau* ou *Centurie*, etc., de Daniel Martin. Strasbourg 1660. Ainsi, pendant qu'on est à table, le guet et les deux trompetteurs de la tour de la cathédrale viennent honnêtement demander pour avoir sonné de la trompette. Les détails sur les cadeaux à la mariée sont fort curieux.

d'après le *Layen spiegel* de 1532, entraînait la mort du coupable par l'épée ; la femme infidèle était murée (comme les vestales romaines). Le séducteur d'une nonne devait aussi périr par l'épée.

REPAS MORTUAIRES

Les chœurs aux enterrements, à Strasbourg 1628, se composaient chacun de six écoliers de Saint-Guillaume. On n'accordait pas plus de deux chœurs, c'est-à-dire douze écoliers, qui se payaient six florins ; un simple chœur, trois florins.

Ch. Gérard dit à la page 261 de l'*Alsace à table* : « Les festins funéraires se sont conservés dans nos campagnes, et jusqu'à présent il n'y a nulle apparence qu'on songe à les extirper des habitudes nationales. Une fois que les vins capiteux de l'Alsace ont excité les convives, la gaîté va souvent jusqu'à l'excès. »

J'ai assisté à l'un de ces repas, dans ma plus tendre jeunesse, à la mort d'un grand-oncle, et j'avoue que le plus poignant souvenir m'en est resté ; il y avait près de soixante-dix convives.

DIVERSES ORDONNANCES

Il est extrêmement intéressant d'étudier les anciennes coutumes par les *Ordonnances* et les *Règlements* du temps. Le volume de 1628, déjà plusieurs fois cité, parle des anciens costumes d'hommes et de femmes, avec de grands détails sur chaque degré de la société ; il y avait alors six degrés depuis le pauvre jusqu'au noble ou grand seigneur. On y recommande aux femmes de ne pas porter les robes trop courtes et de ne pas se décolleter plus qu'il ne faut, ni de porter des bas avec des couleurs trop voyantes. Un bizarre article 17 se trouve dans les *Règlements de Strasbourg* (1688) : « Défendons d'attacher à la queue des chiens ou des chats de la mèche ou des copeaux allumés ; d'attacher de l'amadou allumé aux hirondelles, ou de commettre de pareilles *pétulances*. »

Quoique la corporation des musiciens (voyez *Pfiffertag*) existât encore en 1728, les membres ne jouissaient que d'une médiocre estime, car une ordonnance de Mulhouse, de cette époque, défend aux musiciens ambulants d'entrer dans les lieux de réunion des corporations ou des auberges.

FÊTES DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ

En Alsace, comme dans la plupart des pays, les usages particuliers au mois de mai sont si nombreux qu'ils exigeraient à eux seuls tout un volume, pour être décrits avec soin et quelqu'étendue ; nous renvoyons de nouveau à l'*Alsatia* de 1851, où l'on trouvera une dissertation fort intéressante de Louis Schneegans sur les coutumes de la Saint-Jean.

L'enterrement de l'hiver par le printemps, dont nous avons parlé ailleurs (1), se pratiquait également en Alsace ; M. Stöber en fait mention à Wolxheim, dans le Bas-Rhin, avec quelques rimes qui nous semblent assez modernes.

Le célèbre prédicateur Geiler s'est élevé contre ces usages rappelant le paganisme, dans l'un de ses sermons.

Dans le temps les jeunes gens plantaient, la veille du 1er mai, devant la fenêtre de leur bien-aimée, un grand sapin ébranché jusqu'à la cime, cette dernière ornée de rubans : j'en ai vu planter plus d'un dans ma jeunesse.

(1) *Fêtes et chansons populaires du printemps et de l'été*, etc., Paris, 1874, p. 4.

la principale, c'est qu'on allait dérober ces sapins dans les bois communaux ou particuliers, et que l'autorité a fini par trouver cela abusif.

On plantait aussi de ces sapins à l'occasion d'un nouveau maire ou d'un adjoint ; d'autres fois devant la maison d'un bourgeois considéré, du maître d'école, etc., la veille de leur fête.

LA KILB

Kilb vient de *Kilchweih, Kirchweih,* consécration de l'église ; dans le Bas-Rhin, *Messtig* ou *Messtag* signifie jour de la foire. Chaque ville et même la plupart des villages de l'Alsace avaient leur fête annuelle, où l'on festinait et où l'on dansait. J'ai encore vu ces fêtes dans tout leur éclat durant ma jeunesse : c'était une occasion de recevoir ses parents et ses amis ; on venait quelquefois de fort loin, et il n'y avait pas de chemins de fer. On était en fête pendant huit jours durant. Sur l'une des places de l'endroit on construisait un immense plancher en bois de sapin ; tout autour étaient des boutiques de toutes sortes de choses, des théâtres, des saltimbanques et autres merveilles merveil-

leuses. La fête s'adjugeait par la municipalité au plus offrant.

Quant aux danses nationales, c'était alors exclusivement la valse. Depuis l'apparition de la polka, celle-ci a pris rang parmi les danses alsaciennes, en excluant peu à peu le *Hopser* ou *Huppler*, espèce de sauteuse où les danseurs se tenaient à bras le corps.

Il paraît qu'anciennement il y avait une danse où l'on chantait, qu'on appelait le *blaue Storcke,* la cigogne bleue, d'un mouvement lent comme le menuet.

J'ai vu danser le *Hahnetanz*, ou *Bibeletanz*, ou encore *Hammeltanz*, c'est-à-dire la danse du coq ou celle du mouton ; mais ce n'étaient pas là des danses particulières : cette appellation provenait de ce qu'à la fin de la fête et en guise de notre *cotillon* actuel en France, on organisait une espèce de loterie dansante, où le seul et unique lot gagnant était un coq ou un mouton. On suspendait en l'air, au milieu de la place de danse, une bougie allumée, entourée d'une ficelle à la moitié de sa longueur; à cette ficelle était suspendue un petit poids, comme une balle de plomb, etc. La bougie, arrivant à se consumer jusqu'à la ficelle,

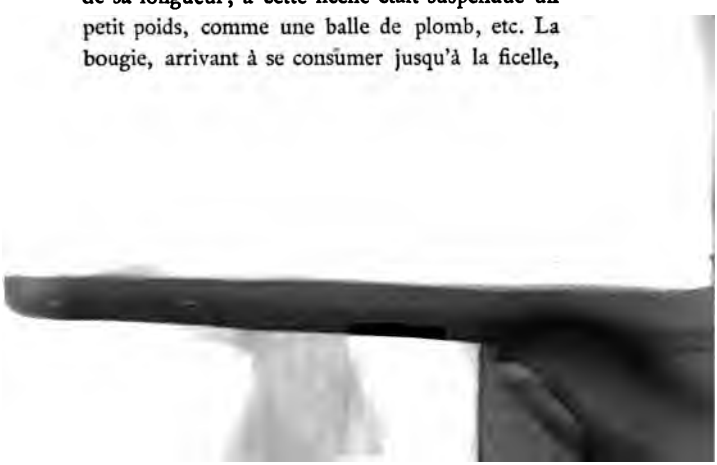

qui recevait la balle de plomb sur la tête, en passant justement sous la bougie, devenait le propriétaire du coq ou du mouton.

DICTONS DIVERS

Le *lundi*, en Alsace comme un peu partout, sert aux gais compagnons à prolonger le dimanche ; cela s'appelle *blaü machen* (faire bleu). L'étymologie de l'abbé Grandidier, vol. V, p. 65 (supplément), ne nous paraît pas la vraie origine de cette expression : « *Blaue Montag* c'est le lundi de la Quinquagésime ; on l'appelait le *lundi bleu* parce qu'on avait coutume en ce jour, dans l'Allemagne, de commencer à porter à l'autel des ornements violets. »

Il y a trois jours néfastes pour la superstition populaire alsacienne, ce sont le 1er avril, naissance de Judas ; le 1er août, jour où le diable a été banni du ciel ; le 1er décembre, où furent détruites les villes de Sodome et de Gomorrhe : *il faut donc éviter de naître un de ces jours-là.*

Hanstrapp est un épouvantail dont on menace les petits enfants. On fait remonter l'origine de

ce mot à Jean de Dratt, un féroce chevalier du XVe siècle, qui avait son château *(Bärbelstein)* aux frontières nord de l'Alsace, et dont la cruauté est restée populaire.

Le Doggele est la personnification du cauchemar, c'est un gros chat noir qui vient s'asseoir sur votre poitrine, tandis que vous dormez, et vous comprime la respiration. Dans mon enfance, mes compagnons de jeu et moi, nous étions persuadés que le *doggele* était la petite statuette qu'on voit au pied de la grande tour de l'église romane de Guebwiller ; aussi lui avons-nous lancé plus d'une pierre.

D'Müetter Gottes bacht Kiächle (la sainte Vierge fait des beignets), cela se dit quand le ciel est rouge au couchant, c'est aussi un signe de beau temps pour le lendemain.

I

DER WÄCHTERRUF

Moderato.
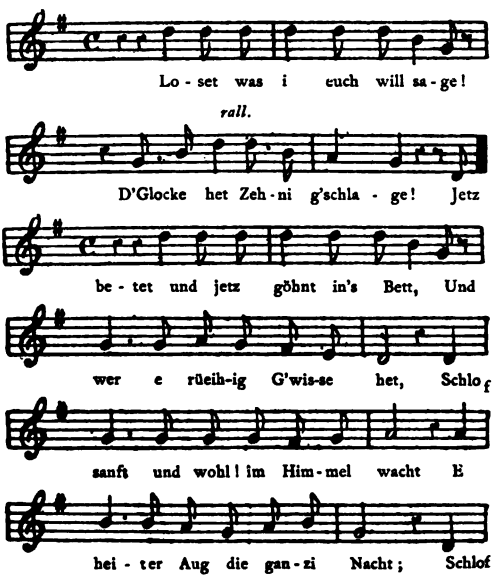
I

LE CRIEUR DE NUIT

Seb. Baur (1) cite quelques anciennes strophes du crieur de nuit, sans doute celles qui se chantaient en Suisse. Pröhle (2) donne ce chant beaucoup plus complet. Le poète Hebel s'est inspiré de cette vieille tradition pour composer l'une de ses plus belles chansons allémaniques, connues et devenues populaires en Alsace pour la plupart. C'est donc la version de Hebel que nous donnons.

Écoutez ce que je vais vous dire :
La cloche a sonné dix heures.
Priez maintenant et allez au lit,
Et que celui qui a la conscience tranquille,
Dorme doucement,
Au ciel un œil ouvert veille toute la nuit.

(1) Baur, *Denkwürdigkeiten aus der Menschen Völker und Litteratur Geschichte*, vol. IX, p. 316.

(2) Pröhle, *Weltliche und geistliche Volkslieder*, etc., p. 219.

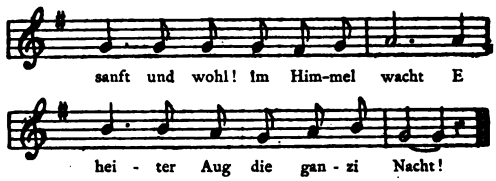

Loset, was i euch will sage :
D'Glocke het Oelfi g'schlage.
Und wer no an der Arbet schwitzt,
Und wer no bi der Charte sizt,
Dem bieti jetz zuem letztemol,
S'ísch hochi Zit — und schlofet wohl. } *(bis).*

Loset was i euch will sage :
D'Glocke het Zwölfi g'schlage;
Und wo no in der Mitternacht
E Gmüeth in Schmerz und Chummer wacht,
Se geb der Gott e rüeihige Stund,
Und mach di wieder froh und gsund. } *(bis).*

Loset was i euch will sage :
D'Glocke het Eis g'schlage.
Und wo mit Satans Gheiss und Roth
E Dieb uf dunkle Pfade goht,
— I wills nit hoffen, aber g'schieht's —
Gang heim, der himmlisch Richter sieht's. } *(bis).*

Qu'il dorme doucement,
Au ciel un œil ouvert veille toute la nuit.

Écoutez ce que je vais vous dire :
La cloche a sonné onze heures.
Celui qui travaille encore à la sueur de son front,
Et celui qui tient encore les cartes en main,
Je les avertis une dernière fois,
Il est grandement temps — et dormez bien. } (bis).

Écoutez ce que je vais vous dire :
La cloche a sonné minuit.
Qu'à celui dont le cœur veille encore,
Oppressé par la douleur et le chagrin,
Dieu donne une heure tranquille,
Et lui rende le bonheur et la santé. } (bis).

Écoutez ce que je vais vous dire :
La cloche a sonné une heure.
Peut-être que d'après le conseil de Satan,
Un voleur se glisse dans la nuit sombre,
J'espère que non — mais si cela arrive :
« Rentre chez toi, le juge céleste le voit. » } (bis).

Loset was i euch will sage :
D'Glocke het zwei g'schlage.
Und wem scho wieder, ebs no tagt,
Die schweri Sorg am Herzen nagt,
Du arme Tropf, di Schlof isch hi!
Gott sorgt : es wär nit nöthig gsi. } *(bis).*

Loset was i euch will sage :
D'glocke het drü g'schlage!
Die Morgestund am Himmel schwebt,
Und wer im Friede der Tag erlebt,
Dank Gott, und fasse frohe Mueth,
Und gang an's Gschäft, und halt di guet! } *(bis).*

Écoutez ce que je vais vous dire :
La cloche a sonné deux heures.
Et si déjà, avant que le jour paraisse,
La dure peine ronge ton cœur,
Pauvre sot, va, ton sommeil est fini ! } (bis).
Dieu veille, c'était inutile. }

Écoutez ce que je vais vous dire :
La cloche a sonné trois heures.
L'heure du matin flotte au ciel,
Que celui qui revoit le jour en paix,
Rende grâce à Dieu et prenne courage, } (bis).
Vas au travail, et tiens-toi bien. }

II

VEILE, ROSE
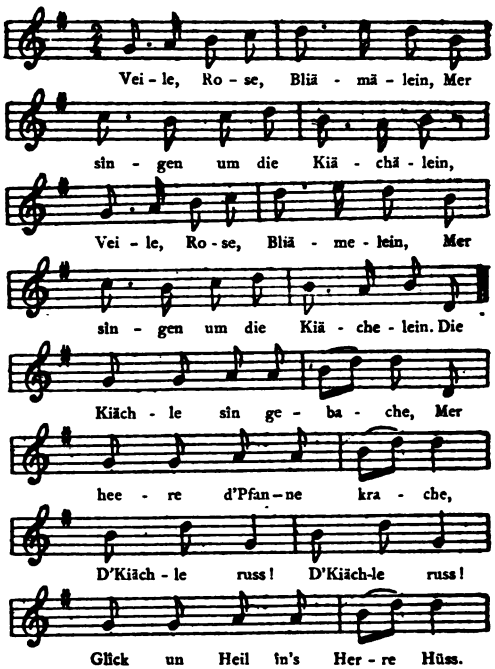
II

LA CHANSON DES BEIGNETS

D'après M. Auguste Stöber (1), cette chanson se rattache au mardi gras, où les jeunes garçons, après avoir allumé un grand feu, comme à la Saint-Jean, et exercé leurs gamineries tout autour, se répandent dans les villes ou les villages, en demandant des beignets. Ils ajoutent :

Dank i Gott, ihr liäwe Lit,
Läwe wohl unn zirne nitt.

« Dieu vous le rende, braves gens; portez-vous bien et excusez-nous. »

Quand on ne leur donne rien, ils crient :

Es stäckt e Gawle in eurer Wand,
Err hämmer nigs gäh, das isch e Schand.

« Une fourchette est plantée dans votre mur, vous ne m'avez rien donné, c'est une honte. »

Cette chanson a naturellement des variantes selon la localité, M. Stöber en donne plusieurs dans l'article cité.

Des violettes, des roses!
Nous chantons pour les beignets. } *(bis).*
Les beignets sont frits,
Nous entendons pétiller le poêlon :
Des beignets! des beignets!
Bonheur et bénédiction dans votre maison.

(1) *Alsatia*, 1851, p. 115 et suiv.

Veile, Rose, Bliämälein,
Mer singen um die Kiächälein. } (bis).
Der Herr der hat ä scheeni Tochter,
Sie hat d'Hoor scheen g'flochte :
D'Kiächle rüss, d'Kiächle rüss'!
Glîck un Heil în's Herrehüss.

Veile, Rose, Bliämälein,
Mer singen um die Kiächälein. } (bis).
Mer heere d'Schlîssel klinge,
D'Fraü wurd die Kiächle brînge :
D'Kiächle rüss'! d'Kiächle rüss'!
Glîck un Heil îns Herrehüss.

Des violettes, des roses!
Nous chantons pour les beignets. } (*bis*).
Le seigneur a une belle fille,
Elle a les cheveux bien tressés :
Des beignets! des beignets!
Bonheur et bénédiction dans votre maison.

Des violettes, des roses!
Nous chantons pour les beignets. } (*bis*).
Nous entendons résonner les clés,
La dame va apporter les beignets :
Des beignets! des beignets!
Bonheur et bénédiction dans la maison.

III

GÜGÜK IM HÄFELE
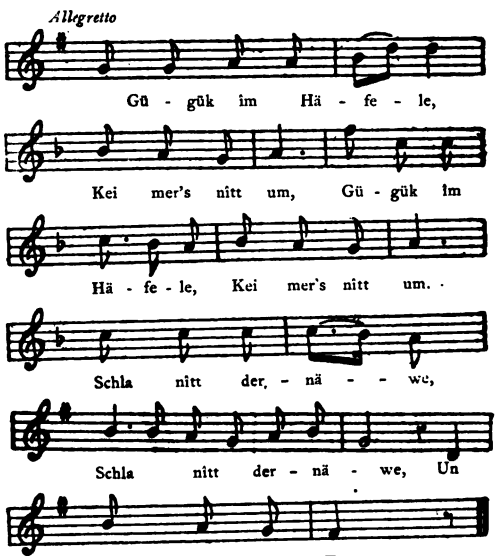
III

LE COUCOU

Au commencement de ce chapitre, nous avons parlé avec quelque détail des réunions de la confrérie des musiciens de l'Alsace à Ribeauvillé (*Pfiffertág*). Il ne nous reste rien de ce qu'on exécutait dans ces grands jours-là, et nous ne pouvons formuler une opinion sur cette musique de ménétriers ou de chanteurs ambulants, dont les productions n'ont probablement jamais été écrites. Nous sommes porté à croire que ce n'est pas une grande perte pour l'art, mais l'histoire de la chanson populaire en eût sûrement fait son profit.

On prétend que cette chanson du *Coucou*, recueillie à Ribeauvillé, est un vieux reste de ces réunions; cela ne nous édifie pas considérablement, pas plus que la version de Guebwiller, que nous donnons à la suite.

Version de Ribeauvillé

Coucou dans le pot,
Ne me le renverse pas,
Ne tape pas à côté,
Mais tape sur le tambour.

} *(bis)*.

III *bis*

SÜRKRÜT IM HÄFELE

Version de Guebwiller

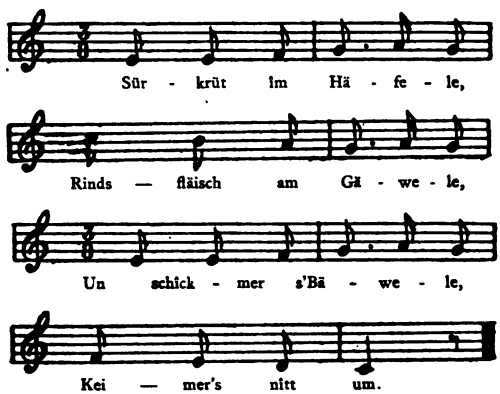

III *bis*

DE LA CHOUCROUTE

Version de Guebwiller

De la choucroute dans le pot,
Du bœuf au bout de la fourchette, } *(bis)*.
Envoie-moi Babette,
Et ne la renverse pas.

Cette seconde version, qui a l'air de railler la précédente, est composée avec quelques bribes du premier air. Si nous pensons juste, cela confirmerait l'antériorité de la version de Ribeauvillé, qui a pour elle le mérite d'être plus complète.

IV

S'MESSTI LIED
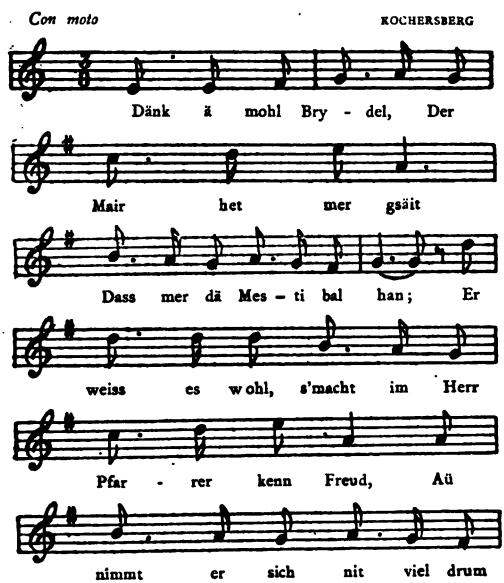
IV

ÉCOUTE DONC, BRIGITTE

M. A. Stöber a publié en 1857 un in-12 de 66 p., *Der Kochersberg*, sur ce petit coin caractéristique de l'Alsace, qu'on trouve à quelques lieues de Strasbourg, dans la direction de Saverne. C'est un pays de belle culture, où l'on élève aussi de beaux chevaux.

Jusqu'en 1870 les vieilles mœurs patriarcales et même le costume s'y sont maintenus intacts.

Dans les longues veillées de l'automne et de l'hiver, les chansons des fileuses et des teilleuses de chanvre s'égrenaient à l'envi, et pouvaient remplir tout un volume du collectionneur, (qui ne s'est pas encore trouvé).

A l'époque de la moisson a lieu le *Messti*, ou *Messdi*, *Messtag*, jour de fête où l'on danse, appelé *Kilb* dans le Haut-Rhin. C'est à cette fête du Kochersberg que se rapporte la chanson suivante :

CONVERSATION ENTRE DEUX JEUNES FILLES

— Écoute donc, Brigitte, ce que monsieur le [maire m'a dit,
C'est que nous aurons bientôt la fête;
Il sait bien que cela ne fait pas plaisir à monsieur
Mais cela lui est bien égal. [le curé,
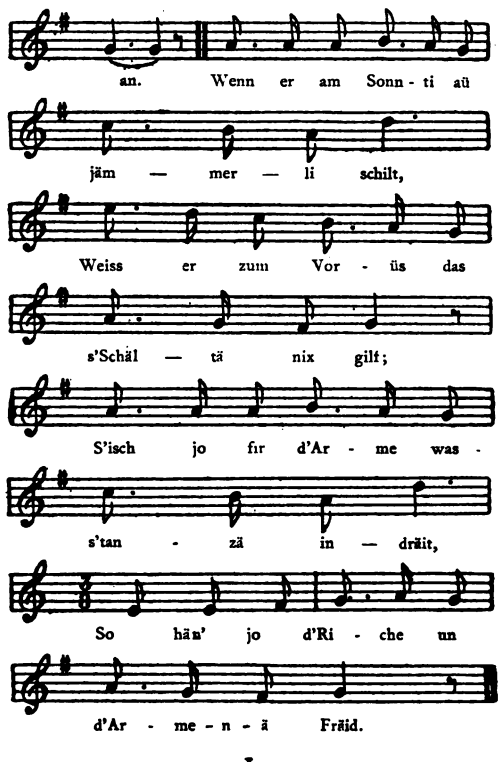
an. Wenn er am Sonn - ti aü
jäm — mer — li schilt,
Weiss er zum Vor - üs das
s'Schäl — tä nix gilt;
S'isch jo fir d'Ar - me was -
s'tan - zä in — drüit,
So hän' jo d'Ri - che un
d'Ar - me - n - ä Früid.

Si le dimanche il (le curé) gronde
Pitoyablement,
Il sait d'avance que les reproches
Ne font pas grand effet;
D'ailleurs le bénéfice de la danse
Est pour les pauvres.
De cette façon il y a du plaisir
Pour les riches et pour les pauvres.

Jetzt wurd am Sonnti der Messti verstäit,
Wie's as vor Zitte îsch gschähn;
Meint den der Pfarrer mer thüät's îm ze läid,
S'îsch jo schon vor îhm so gewän.
Awer, wie wurd's uns am Sonnti nît gehn,
Wäm mer vor îhm în der Kinderlehr stehn;
Schîlt er un lärm er so lang as er wîll,
Lüeit me uf's Biächel, bliebt miseli stîll.

Jetz, min liäbs Brydel, die Kläider gerîscht,
Wu mer am Messti anthüät;
Wäisch no wiä ordli, wiä wunderli s'îsch,
D'Knawä hän Striss uf'm Hüät,
D'Mäide hän g'fältelti Fîrrdi, wiä Schnee,
Pfüssligi Ermel, diä brüse-n-în d'Heeh;
S'ordlischt îsch wem mä güät drebbeld und
Dass äim der Tänzer ä Läbküäche bringt. [springt,

Brydel, dü Mordhäx, hesch oi lichti Schüäh?
Mini sîn lang scho gerîscht,
Oi ä Paar schneewissi Strîmpfle derzüä,
Wiä's hîe der Mode jetz îsch.
— Wem-me bim danze gemitzelt do steht,
Wem-me rächt frîndli un luschti üssieht,
Hett mä gli Dänzer, so viel ass mer wîll,
Un mä steht sältä ä Viertelstund stîll.

On va adjuger la fête dimanche,
Ainsi que cela se pratiquait anciennement.
Est-ce que le curé croit donc que c'est pour le
On agissait ainsi avant lui. [blesser?
Mais que nous adviendra-t-il dimanche,
Quant nous serons devant lui au catéchisme?
Qu'il gronde et crie tant qu'il voudra, [ris.
On regarde son livre, silencieuse comme une sou-

Maintenant, chère Brigitte, prépare les habits
Qu'on met le jour de la fête.
Te rappelles-tu comme c'est gracieux, admirable?
Les garçons ont des bouquets sur le chapeau,
Les jeunes filles ont des tabliers froncés, blancs
[comme neige,
Des manches à gigot, qui s'élèvent en l'air;
Le plus joli c'est quand on piétine et qu'on saute,
Afin que le danseur vous apporte un pain d'épice.

Brigitte, mon enchanteresse, as-tu des souliers
Les miens sont prêts depuis longtemps, [légers?
Avec une paire de bas, blancs comme neige,
Comme c'est ici la mode maintenant.
Quand on se présente à la danse bien nippée,
Avec un air aimable et joyeux,
On a tout de suite autant de danseurs qu'on veut,
Et l'on reste rarement un quart d'heure tranquille.

In unserm Wîrthshüs îsch's danze nît schwär,
Wämme wäiss wie me sîch schwänkt;
Wan în der Mîttle der Pfoste nît wär,
Un mer îm danze dran dänkt :
S'Schulze Madlenel, dä hesch's jo no känt,
Isch mît der Naas an de Pfoste gerännt;
S'hett mer ä Stoss gänn, do bîn i gerîtscht,
Sunscht hätt i zällmol dä Guller erwîtscht.

Brydel, saï niäme, was i der ha gsäit,
Wenn di ä Mäidel oü froüt;
S'wär îm ganze Dorf gli üsgebräit
Was i der jetz ha vertroüt.
D'Mäide sin lischti, de känntsch si no nît,
Jedes wott's nättscht sîn, un dät's is zewett,
D'Krämer Mei, d'Kiäfer Lies un's Bordel's Lehn,
Däte-n-am Messti gli vorne dran stehn.

Süäch der jetz, Brydel, ä Dänzer oü üs,
Wil mer noch üswähle kan,
Saü'm ä Werdel, versprîch'em ä Strüss,
Sunscht rännt er wîder dervon.
I ha der nättschte, s'danzt käiner wie är,
Einer tanzt stiff, un der ander tanzt schwär,
Miner schwinkt s'Mäidle so weidli erum,
Dozüä sîn d'andrä züä plomb un züä dumm.

Dans notre auberge la danse n'est pas difficile,
Quand on sait comment il faut se balancer,
Surtout si au milieu il n'y avait pas le poteau,
Et si on y pensait en dansant;
Madelaine, la fille du maire, tu l'as encore connue,
S'est cogné le nez au poteau,
Elle m'a donné une secousse et alors j'ai glissé,
Sans cela j'aurais attrapé, cette fois-là, le chapon.

Brigitte, ne dis à personne ce que je t'ai confié,
Même si une fille te le demande;
Cela se répandrait de suite dans tout le village.
Les filles sont malignes, tu ne les connais pas encore,
Chacune voudrait être la plus belle, et nous mettrait au défi,
Marie l'épicière, Louise la tonnelière et Madelon
Se mettraient tout de suite devant, le jour de la fête.

Choisis, maintenant, Brigitte, un danseur,
Tandis qu'on peut encore choisir;
Dis-lui une douce parole, promets-lui un bouquet,
Sans cela il se sauvera.
J'ai le plus beau, aucun ne danse comme lui,
L'un danse avec raideur, l'autre danse lourdement,
Le mien tourne sa danseuse lestement,
Pour cela les autres sont trop lourds et trop bêtes.

Het mă am Owe gedänzelt genüă,
Setzt mă si oü an de Dîsch,
Do îsst mă Brod und drînkt äins derzüă,
Vilmol oï Tarde un Fîsch,
Jeder Knab fiährt oï si Mäidle scheen häim,
Was eins zum andre säit halte si g'häim,
Glich druf kummt d'Müsik, un macht Serenad,
S'Meide macht s'Lädel züă, fräit si schiär z'todt.

Quand on a assez dansoté le soir,
On se met à table,
On mange du pain et l'on boit d'autant ;
Souvent aussi il y a de la tarte et du poisson,
Chaque garçon ramène galamment sa danseuse,
Ce qu'ils se disent est un secret.
Peu de temps après vient la musique pour donner
[une sérénade,
La fillette ferme le volet et se réjouit à mourir.

A la page 93, la jeune fille qui raconte parle du chapon qu'elle a manqué d'enlever; cela indique une de ces danses dont il a été question page 189.

On ne connait pas l'auteur du *Messti Lied*, et c'est dommage : cette pièce est faite par un homme de talent, marchant sur les traces d'Arnold.

V

SALVĂI GLORĂI

RIBEAUVILLÉ
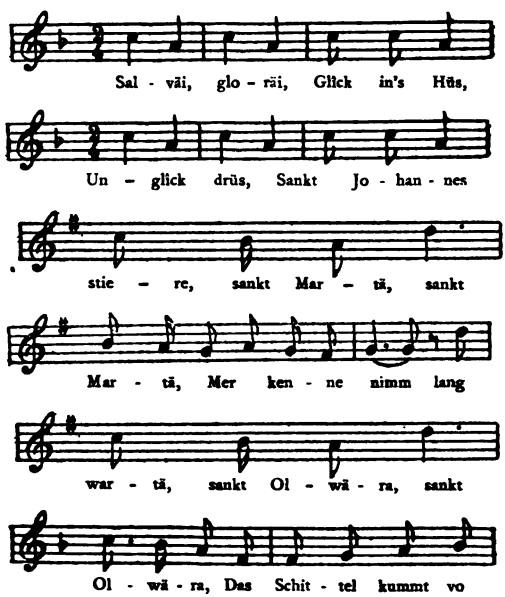
V

SALVAÏ, GLORAÏ

Voici une honnête incantation, avec des noms de saints et de saintes, qui se chantait encore ces dernières années à Ribeauvillé, autour du feu de la Saint-Jean, le soir du 23 juin.

Salvaï, Gloraï,
Bonheur dans la maison.
Que le malheur reste dehors,
Saint Jean,
Sainte Marthe, sainte Marthe,
Nous ne pouvons plus attendre longtemps,
Sainte Olvaire (1),
La bûche vient d'en haut;

(1) Je ne connais pas cette sainte.
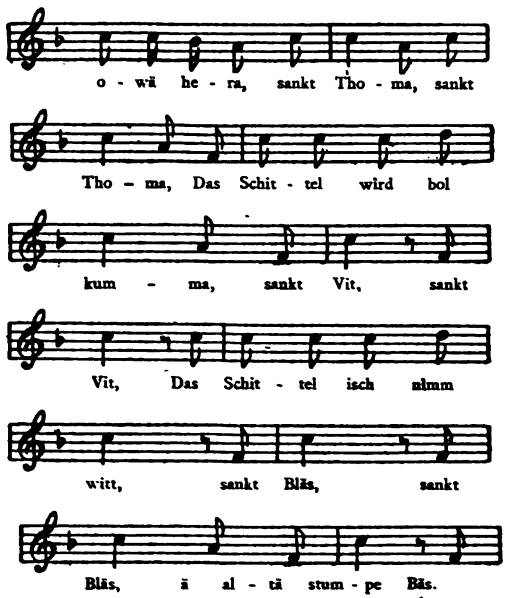
o - wï he - ra, sankt Tho - ma, sankt
Tho - ma, Das Schit - tel wird bol
kum - ma, sankt Vit, sankt
Vit, Das Schit - tel isch nimm
witt, sankt Blās, sankt
Blās, ä al - tï stum - pe Bās.

Saint Thomas, saint Thomas,
La bûche va bientôt venir;
Saint Vit, saint Vit,
La bûche n'est plus loin;
Saint Blaise, saint Blaise,
Vieux manche à balai.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, cette chanson est peut-être un reste de quelqu'incantation païenne, christianisée depuis avec des noms de saints et de saintes. On a d'autant plus de droit de le supposer qu'elle s'applique à une fête complètement payenne, celle de la célébration du solstice d'été, convertie en *Fête de la Saint-Jean*.

VI

BIBBELETANZ

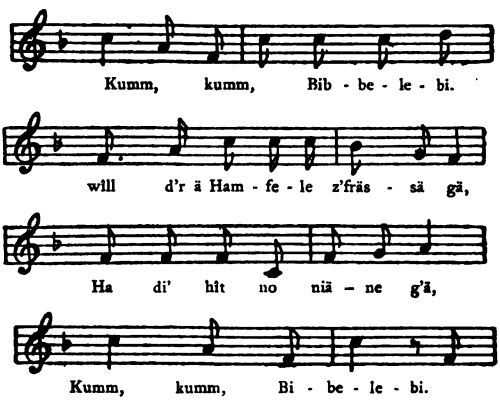

VI

DANSE DU COQ

Viens, viens, petite poulette,
Je veux te donner une poignée de mangeaille,
Je ne t'ai pas encore vue aujourd'hui,
Viens, viens, petite poulette.

Et c'était ce chef-d'œuvre de musique et de poésie qu'on jouait pendant une heure et plus aux danseurs, qui, il est vrai, ne s'en apercevaient guère.

Voyez au commencement de ce chapitre (*Kilb*) quelques lignes sur cette danse du *Coq* ou du *Mouton*, ou de la *Poule*, car c'était toujours le même air.

Nous avons donné, page 6, une berceuse sur cet air de danse, mais nous croyons que la facture originale est celle-ci.

VII

DÜ EINFÄLTIG BIRSCHTLE
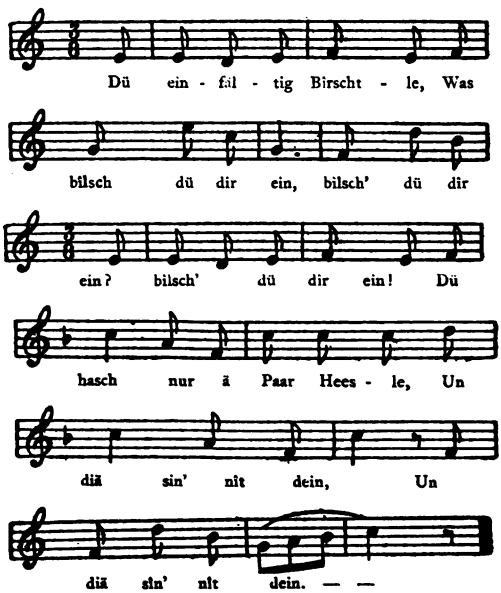
VII

SÔT PETIT HOMME

Sot petit jeune homme,
A quoi penses-tu ?
A quoi penses-tu ?
A quoi penses-tu ?
Tu n'as qu'une paire de pantalons,
Et encore ils ne sont pas à toi.
Et encore ils ne sont pas à toi.

Des pièces satiriques de jeunes filles sur des garçons prétentieux se retrouvent assez souvent en Alsace, et nous pourrions en donner plus d'un *specimen* ; il est vrai que les garçons le leur rendent bien à l'occasion, mais ces dernières pièces sont par trop rudes pour que nous puissions les reproduire.

Dü hasch nur ä Paar blaüi,
Un diä sin' versetzt,
Un diä sîn' versetzt,
Un diä sîn' versetzt,
Dü einfältig Bîrschtle,
Was denkst dü den jetzt?
Was denkst dü den jetzt?

Un dü witt noch geh' danze,
S'îsch dîr gwîss nît wohl,
S'îsch dîr gwîss nît wohl,
S'îsch dîr gwîss nît wohl,
Dini Hose hän Franze,
Un d'Schüä sîn' nît g'solt.
Un d'Schüä sîn' nît g'solt.

Tu n'en as qu'une paire, les bleus,
Et ils sont en gage,
Et ils sont en gage,
Et ils sont en gage.
Sot petit jeune homme,
A quoi penses-tu donc?
A quoi penses-tu donc?

Et tu veux aller danser?
Sans doute que tu es malade,
Sans doute que tu es malade,
Sans doute que tu es malade,
Ton pantalon a des franges
Et tes souliers ne sont pas ressemelés,
Et tes souliers ne sont pas ressemelés.

VIII

ES KOMMT EIN SCHLEIFER
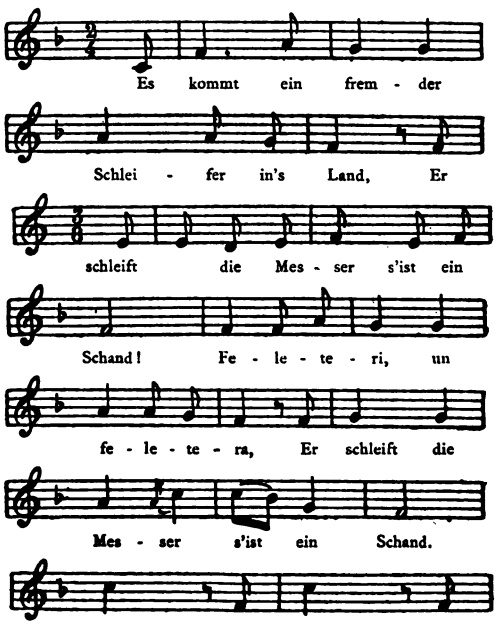
VIII

LA CHANSON DU REPASSEUR

La mélodie et les paroles sont aussi communes les unes que les autres; il est vrai que le sujet ne commande pas une grande distinction.

Malgré les inepties signalées, cette chanson réjouit presque toujours l'assemblée lorsqu'on la chante avec l'accompagnement obligé, c'est-à-dire un couteau appuyé sur le bord d'une table, pour imiter la roue du repasseur.

Un repasseur étranger vient dans le pays,
Il repasse les couteaux, c'est une honte,
Feleteri, etc.
Il repasse les couteaux, c'est une honte,
Fidi, etc.
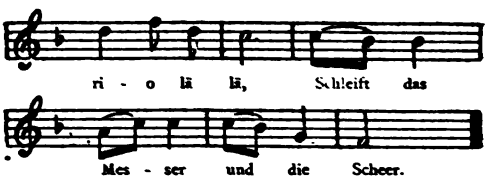
Den jungfrau'n schleif ich sie umesonst,
Mit meiner schönen Schleiferskunst,
Feleteri, etc.
Mit meiner schönen Schleiferskunst,
Fidi, etc.
Schleif das Messer und die Scheer.

Ich hab im Sinn nach München zu fahr'n,
Mit meinem schönen Schleiferskar'n,
Feleteri, etc.
Mit meinem schönen Schleiferskar'n,
Fidi, etc.
Schleif' das Messer und die Scheer.

Zu München sind auch grosse Herrn,
Un mir was zu verdienen geb'n,
Feleteri, etc,

Il repasse le couteau et les ciseaux.

Aux demoiselles je les repasse pour rien,
Avec ma belle science de repasseur,
Feleteri, etc.
Avec ma belle science de repasseur,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

J'ai dans l'idée d'aller à Munich,
Avec ma belle brouette de repasseur,
Feleteri, etc.
Avec ma belle brouette de repasseur,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

A Munich il y a aussi des grands seigneurs,
Qui me feront gagner quelque chose,
Feleteri, etc.

Un mir was zu verdienen geb'n,
Fidi, etc.
Schleif' das Messer und die Scheer.

Nun einstens das steht mir sehr wohl an,
I kan das Hoffman's Liis'le han,
Feleteri, etc.
I kan das Hoffman's Liis'le han,
Fidi, etc.
Schleif' das Messer und die Scheer.

Zu Haus hab ich ein gar faules Weib,
Drum hab ich auch kein Hemd am Leib,
Feleteri, etc.
Drum hab ich auch kein Hemd am Leib,
Fidi, etc.
Schleif' das Messer und die Scheer.

Si kocht sehr selten die Suppe warm,
Das G'miess ist gschmeltzt das Gott erbarm,
Feleteri, etc.
Das G'miess ist gschmeltzt das Gott erbarm,
Fidi, etc.
Schleif' das Messer und die Scheer.

Qui me feront gagner quelque chose,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

C'est pour vous dire, et cela me va,
Je puis avoir Lisette Hoffmann,
Feleteri, etc.
Je puis avoir Lisette Hoffmann,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

A la maison j'ai une femme paresseuse,
Voilà pourquoi je n'ai pas de chemise sur le [corps,
Feleteri, etc.
Voilà pourquoi je n'ai pas de chemise,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

Elle fait rarement du potage chaud,
Les légumes sont graissés à faire pitié,
Feleteri, etc.
Les légumes sont graissés à faire pitié,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

Wo ich nur geh' und wo ich nur steh,
So beisen mich die Leis und Fleh,
Feleteri, etc.
So beisen mich die Leis und Fleh,
Fidi, etc.
Schlsif' das Messer und die Scheer.

Ach! Scheerenschleifer, schleif' mir nur zu,
Den schene Mädchen gibt's genu,
Feleteri,
Un feletera.
Den scheni Mädchen gibt's genu,
Fidi rälälä,
Rio lälä.
Schleif' das Messer und die Scheer.

Partout où je vais, où je me tiens,
Les petites bêtes me mordent,
Feleteri, etc.
Les petites bêtes me mordent,
Fidi, etc.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

Ah ! repasseur, repasse toujours,
Car il ne manque pas de belles filles,
Feleteri
Un feletera.
Car il ne manque pas de belles filles,
Fidi rälälä
Rio lälä.
Je repasse le couteau et les ciseaux.

IX

O DÜ LIÄWER AÜGÜSTIN

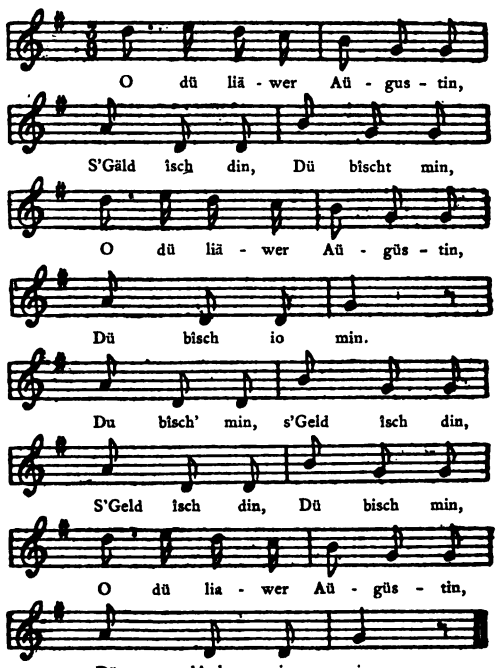

IX

O MON CHER AUGUSTIN

O mon cher Augustin,
L'argent est à toi,
Tu es à moi;
O mon cher Augustin,
Tu es à moi,
Tu es à moi,
L'argent est à toi,
L'argent est à toi,
Tu es à moi;
O mon cher Augustin,
Tu es à moi.

Certes, le poète n'a pas mis son imagination à une rude épreuve, pour produire cette pièce remarquable; malgré cela elle est très chantée en Alsace, qui d'ailleurs n'est pas sa patrie. Un journal allemand annonçait dernièrement qu'à Vienne on se propose d'ériger un monument au chanteur populaire, frère Augustin, qui florissait dans cette capitale vers 1678. On lui doit : « *Ey du lieber Augustin*, qui a déjà bercé plusieurs générations. »

X

SCHWÄFELHELZLÄ

REFRAIN

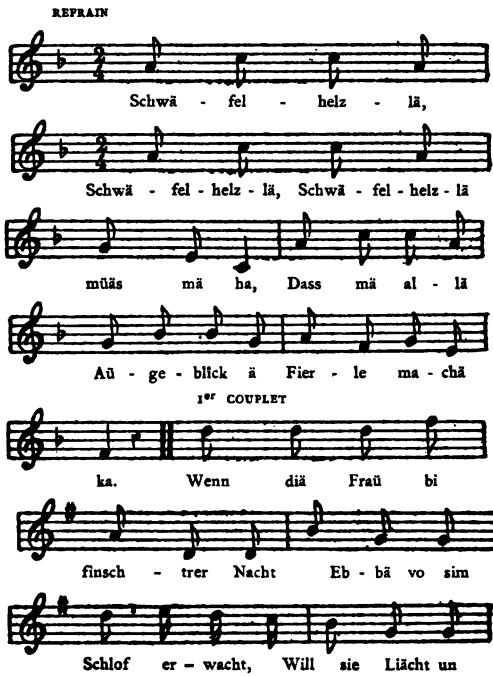

X

DES ALLUMETTES

La chanson des allumettes, recueillie à Mulhouse, y est arrivée, sans doute, après avoir remonté l'autre côté du Rhin, et même un coin du nord de la Suisse. Elle n'est pas d'origine alsacienne.

Des allumettes, des allumettes,
Il en faut,
Afin qu'à tout instant
On puisse faire du feu.

Si la femme, dans la nuit sombre,
S'éveille par hasard,
Et veut trouver chandelle ou lampe,
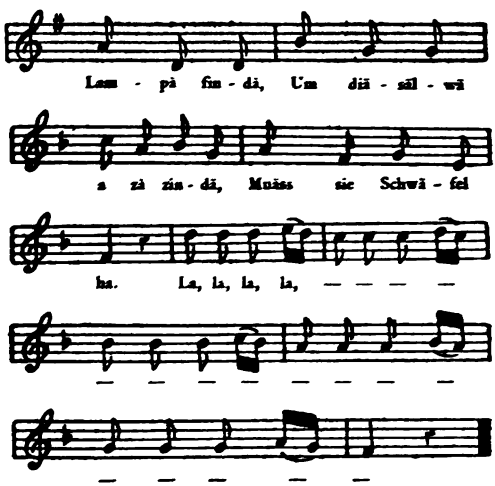
Unser Hans, der armä Tropf,
Stosst sich fascht ä Loch im Kopf;
Um nit wider azärenna
Will är jetz ä Liächtlä breunä,
Un muäss Schwäfel ha,
La la la.

Refrain :

Schwäfelhelzlä, etc.

Pour les allumer,
Il lui faut des allumettes ;
La la la.

Refrain.

Des allumettes, des allumettes, etc.

Notre Jean, le pauvre hère,
S'est presque fait un trou dans la tête ;
Afin de ne pas se cogner de nouveau,
Il veut allumer une chandelle,
Et il lui faut une allumette,
La la la.

Refrain.

Des allumettes, des allumettes, etc.

Wenn das Kiäli bi der Nacht
Etwa sterker mümü macht,
Muäss das Kättel glich ufstehä,
Um dem Kiäli nozä-sä,
Un muäss Schwäfel ha,
La la la.

Schwäfelhelzlä, etc.

Wenn der Fuks der Winter spirt,
Un der Owä lenger wird,
Will der Handelsmann nit schlofä,
Un der Kinstler noch was chaffä,
Muäss mä Schwäfel ha;
La la la.

Schwäfelhelzlä, etc.

Mini Schwäfel sin gäwiss
Besser as diä in Paris,
In ganz Brisgaü un in Badä,
Un in jedem Krämerladä
Muäss mä Schwäfel ha;
La la la.

Schwäfelhelzlä, etc.

Si la vache, dans la nuit,
Beugle un peu plus fort,
Catherine doit se lever tout de suite,
Pour voir ce qu'elle a,
Et pour cela il faut une allumette,
La la la.

Des allumettes, des allumettes, etc.

Quand le renard sent venir l'hiver,
Et que les soirées s'allongent;
Quand le commerçant n'a pas sommeil,
Et que l'artiste veut encore travailler,
Il faut une allumette;
La la la.

Des allumettes, des allumettes, etc.

Mes allumettes, à coup sûr,
Sont meilleures que celles de Paris;
Dans tout le Brisgau et à Bade,
Et dans chaque épicerie
Il faut des allumettes;
La la la.

Des allumettes, des allumettes, etc.

Wiwer sînn nur nît so stolz,
Kauffā vo mim Schwāwelholz;
Wenn er wānn a Sîpplā kochā
Miān er doch gwîss Fier a machā,
On miān Schwāfel ha;
La la la la,
La la la la,

Refrain :

Schwāfelhelzlā,
Schwāfelhelzlā,
Schwāfelhelzlā,
Schwāfelhelzlā
Mūās mā ha,
Dass mā allā Aūgāblîck
Ä Fierlā machā ka.

Femmes, ne soyez pas si fières,
Achetez de mes allumettes;
Si vous voulez faire une petite soupe,
Il vous faut certainement des allumettes;
La la la la,
La la la la,

Refrain.

Des allumettes,
Des allumettes,
Des allumettes
Il en faut,
Afin qu'à tout instant
On puisse faire du feu.

XI

ES, ES, ES UND ES
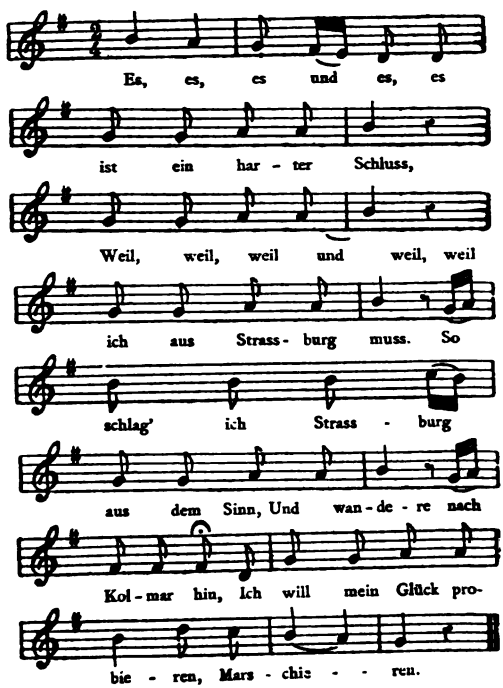
XI

C'EST UNE DURE RÉSOLUTION

Cette chanson a été souvent publiée par fragments, c'est aussi de cette façon qu'elle est chantée généralement, c'est-à-dire incomplète : nous donnons un texte qui ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Presque tous les Chansonniers allemands renferment cette pièce.

C'est, c'est, c'est, oui c'est
Une dure résolution, } *(bis)*.
Car, car, car, oui car
Il faut que je quitte Strasbourg.
Je bannis donc Strasbourg de ma pensée,
Et je marche vers Colmar :
Je veux essayer mon bonheur,
Et marcher.

Der, der, der und der
Der Abschied fällt mir schwer; } (bis).
Ach, ach, ach und ach!
Das schmerzet mich so sehr;
Doch fällt mir dieser Trost noch ein :
Ich kann nicht stets in Strasburg sein,
Ich will mein Glück probieren,
Marschieren.

Er, er, er und er,
Herr Meister leb'er wohl; } (bis).
Ich sag's ihm g'rad frei in's Gesicht,
Sein' Arbeit die gefällt mir nicht :
Ich will mein Glück probieren,
Marschieren.

Sie, sie, sie und sie,
Frau Meistrin leb' sie wohl; } (bis).
Ich sag's ihr g'rad frei ins Gesicht,
Ihr Speck und Kraut, das schmeckt mir nicht :
Ich will mein Glück probieren,
Marschieren.

Ihr, ihr, ihr und ihr,
Ihr Brüder lebet wohl; } (bis).

Ah, ah, ah ! hélas ! } (*bis*).
L'adieu me paraît dur; }
Ah, ah, ah ! hélas !
Cela me peine beaucoup;
Une consolation me vient à l'idée,
C'est que je ne puis pas toujours rester à Stras- [bourg :
Je veux essayer mon bonheur,
Et marcher.

Vous, vous, vous, oui vous, } (*bis*).
Mon maître, portez-vous bien; }
Je vous dis franchement en face,
Votre travail ne me plaît pas :
Je veux essayer mon bonheur,
Et marcher.

Vous, vous, vous aussi, } (*bis*).
Ma maîtresse (1), portez-vous bien; }
Je vous le dis franchement en face,
Votre lard et vos choux ne me ragoûtent pas :
Je veux essayer mon bonheur,
Et marcher.

Vous, vous, vous, vous tous, } (*bis*).
Camarades, portez-vous bien; }

(1) Dans le sens femme du maitre.

Hab ich euch was zu Leid gethan,
So bitt' ich um Verzeihung an :
Ich will mein Glück probieren,
Marschieren.

Ihr, ihr, ihr und ihr,
Ihr Jungfrau'n lebet wohl; } (bis).
Ich wünsche euch zu guter letzt
Ein' andern der mein' Stell' ersetzt,
So werden eure Wunden
Verbunden.

Und, und, und, und und,
Wer'n sie verbunden sein;
Bei, bei, bei und bei,
Bei euch, ihr Jungfräulein,
So mögt ihr leben allezeit,
In lauter Lust und Fröhlichkeit;
Dann bringet euch mein Scheiden
Kein Leiden.

De, de, de, ade,
Frau Wirthin leb' sie wohl,
Weil, weil, weil und weil;
Ich jetzt aus Strasburg soll!

Si je vous ai fait quelqu'offense,
Je vous en demande pardon :
Je veux essayer mon bonheur,
Et marcher.

Vous, vous, vous et vous,
Jeunes filles, portez-vous bien; } (*bis*).
Je vous souhaite en dernier lieu
Un autre qui prenne ma place,
De cette façon vos blessures
Seront guéries.

Et, et, et, enfin,
Quand elles seront guéries,
Chez vous, chez vous,
Mes jeunes fillettes,
Puissiez-vous vivre toujours
En plaisir et contentement,
Alors mon adieu vous laissera
Sans chagrin.

Donc, donc, donc, adieu,
Madame l'aubergiste, portez-vous bien,
Car, car maintenant
Il faut que je quitte Strasbourg !

Wir haben uns viel Freud gemacht,
Sowohl bei Tag als wie bei Nacht,
Jetzt geh' ich ganz alleine,
Und weine.

Aus, aus, aus und aus,
Zum Strasburg'r Thor hinaus;
Gott, Gott, Gott ja Gott
Beschütze jedes Haus!
Ob ich soll froh und glücklich sein,
Das weiss der liebe Gott allein,
Ich will mein junges Leben
Ergeben.

Das, das, das und das,
Das Schiff hat seinen Lauf,
Der, der, der und der,
Der Fährmann steht schon d'rauf,
Ich fühle einen Sturmwind weh'n,
Als woll't das Schiff zu Grunde gehn,
Das bringet mein' Gedanken
Zum wancken.

Nous avons eu bien du plaisir,
Le jour comme la nuit,
Maintenant je m'en vais seul,
Et je pleure.

Allons, allons, allons,
Sortons de la porte de Strasbourg ;
Dieu, Dieu, Dieu
Protège chaque maison !
Si je dois être heureux,
Le bon Dieu seul le sait,
Je veux profiter
De ma jeune vie.

Le, le, le, oui le,
Le navire a sa course à faire ;
Le, le, le, oui le,
Le pilote est déjà dessus ;
Je sens venir un vent de tempête,
Comme si le bateau devait s'abîmer,
Cela porte ma pensée
A hésiter.

XII

CHANSONS PATOISES DE LEVONCOURT

(CANTON DE FERETTE) (1)

Les tras feys di pays *(bis)*
S'en revint ès bos di roi,
Liron fé, lire lai lai, dridai,
O lai lire lai lai, dredire,
O fé lire, lai lai dridai.

S'en revint ès bos di roi *(bis)* ;
Lai pus jeune les madèchait.
Liron, etc.

Lai pus jeune les madèchait *(bis)*,
Lo fé di roi les écoutait.
Liron, etc.

Lo fé di roi les écoutait *(bis)* :
Laiquelle ast de vos tras,
Liron, etc.

(1) Publiées dans l'*Alsatia* de 1853, par Christophorus.

XII

CHANSONS PATOISES DE LEVONCOURT

(CANTON DE FERETTE)

Les trois filles du pays *(bis)*
S'en revont au bois du roi,
Liron, etc.

S'en revont au bois du roi *(bis)*;
La plus jeune les maudissait.
Liron, etc.

La plus jeune les maudissait *(bis)*,
Le fils du roi les écoutait.
Liron, etc.

Le fils du roi les écoutait *(bis)* :
« Laquelle est-ce de vous trois,
Liron, etc.

Laiquelle ast de vos tras *(bis)*
Què médit les bos di roi ?
Liron, etc.

Què médit les bos di roi *(bis)* ?
Ce n'est ni moi, ni moi, ni moi.
Liron, etc.

Ce n'ast ni moi, ni moi, ni moi *(bis)*,
Ç'ast mai souer que lai voilà.
Liron, etc.

Ç'ast mai souer que lai voilà *(bis)*,
Prendez-lai et laichiez-moi.
Liron, etc.

« Laquelle est-ce de vous trois *(bis)*
Qui maudit les bois du roi?
Liron, etc.

« Qui maudit les bois du roi *(bis)*?
— Ce n'est ni moi, ni moi, ni moi.
Liron, etc.

Ce n'est ni moi, ni moi, ni moi *(bis)*,
C'est ma sœur que voilà.
Liron, etc.

C'est ma sœur que voilà *(bis)*,
Prenez-la et laissez-moi.
Liron, etc.

XIII

CHANSON VOYERIE

(RONDE)

Nos y étions tras feyes,
Tot's les tras d'un temps.
Mon père nos aichète
Chez q'qu'un un gouénet biau ;
Y ai laichié mes gants
Chu ces raiviers corant.

Mon père nos aichète
Chez q'qu'un un gouénet biau,
Derrier était trop cô,
Devaint l'an vai trainnint.
Y ai laichié, etc.

Derrier était trop cô,
Devaint l'an vai trainnint;
Pris mon effochatte,
Qui lo rongo tant...
Y ai laichié, etc.

XIII

CHANSON VOYERIE

(RONDE)

Nous étions trois filles,
Toutes les trois du même âge ;
Mon père nous achète
Chez quelqu'un une robe blanche;
J'y ai laissé mes gants,
Courant sur ces ravières.

Mon père nous achète
Chez quelqu'un une robe blanche ;
Derrière elle était trop courte,
Devant elle traînait.
J'y ai laissé, etc.

Derrière elle était trop courte,
Devant elle traînait;
Je pris mes ciseaux,
Je la rognai tant...
J'y ai laissé, etc.

Pris mon effochatte,
Qui lo rongo tant ;
De la ronguratte
Y en ai fait des gants.
Y ai laichié, etc.

De la ronguratte
Y en ai fait des gants,
An mon aimi Pierre
Y en ai fait présent.
Y ai laichié, etc.

An mon aimi Pierre
Y en ai fait présent :
Teni, teni, Pierre,
Teni, cachiez ces gants.
Y ai laichié, etc.

Teni, teni, Pierre,
Teni, cachiez ces gants,
Et ne les pottaites
Que tras fois d'un an.
Y ai laichié, etc.

Je pris mes ciseaux,
Je la rognai tant;
De la rognure
J'ai fait des gants.
J'y ai laissé, etc.

De la rognure
J'ai fait des gants,
A mon ami Pierre
J'en ai fait présent.
J'y ai laissé, etc.

A mon ami Pierre
J'en ai fait présent :
Tenez, tenez, Pierre,
Tenez, Pierre, cachez ces gants.
J'y ai laissé, etc.

Tenez, tenez, Pierre,
Tenez, cachez ces gants,
Et ne les portez
Que trois fois l'an.
J'y ai laissé, etc.

Et ne les pottaites
Que tras fois d'un an,
Eune fois ès Paiques
Et l'atre en lai Saint-Jean.
Y ai laichié, etc.

Eune fois ès Paiques
Et l'atre en lai Saint-Jean,
L'atre en lai Madelaine,
Ç'ast afin pus loin.
Y ai laichié, etc.

Et ne les portez
Que trois fois l'an,
Une fois à Pâques
Et l'autre à la Saint-Jean.
J'y ai laissé, etc.

Une fois à Pâques
Et l'autre à la Saint-Jean,
L'autre à la Madeleine,
C'est-à-dire plus tard.
J'y ai laissé, etc.

Cette dernière chanson est évidemment une vague ressouvenance de *Gaudinette*, chanson que j'ai publiée avec l'air dans le premier volume des *Bulletins de la Société des Compositeurs*, page 223, d'après le rare volume de Chardavoine, *Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*, etc., Paris, 1575.

XIV

ES REITEN DREI SCHNEIDER
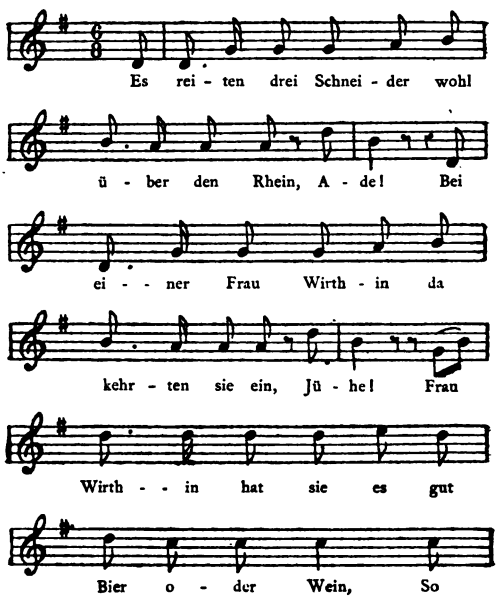
XIV

TROIS TAILLEURS

Les chansons sur les tailleurs sont très répandues en Alsace, surtout à Strasbourg, où celle-ci a été recueillie. C'est une imitation de la chanson allemande, *Es reiten drei Reiter zum Thore hinaus*, qu'on peut lire dans la plupart des chansonniers allemands.

Trois tailleurs chevauchent de l'autre côté du [Rhin,
Adieu!
Ils entrèrent chez une maîtresse d'auberge,
Juhé!
Madame, avez-vous de la bonne bière ou du vin?

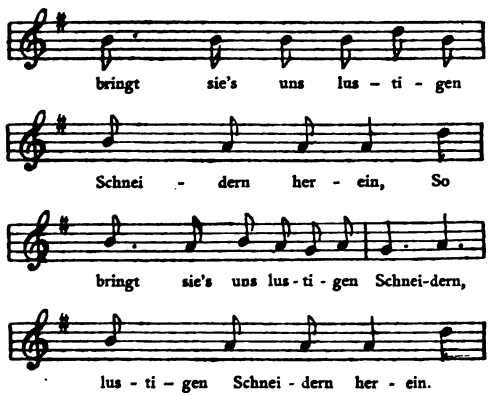
bringt sie's uns lus – ti – gen
Schnei – dern her – ein, So
bringt sie's uns lus-ti-gen Schnei-dern,
lus – ti – gen Schnei-dern her – ein.

Alors, apportez-les-nous, joyeux tailleurs,
Alors, apportez-les-nous, joyeux tailleurs.
Joyeux tailleurs.

Il est très probable que ce n'est là qu'une première strophe, et qu'il y en a d'autres, que nous n'avons pu nous procurer.

XV

DER SCHOLEM
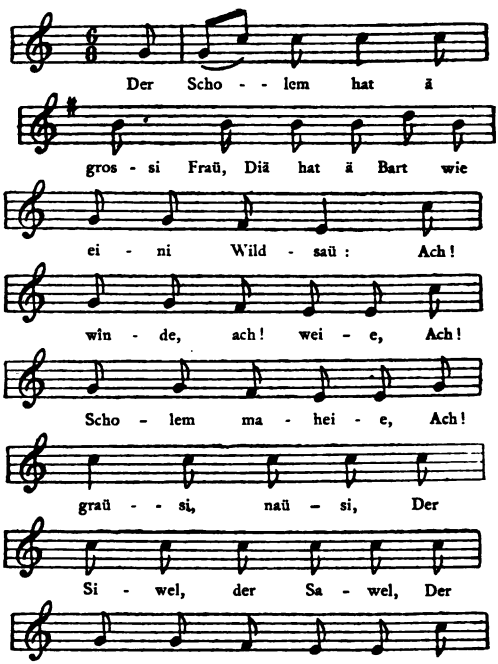
XV

CHANSON CONTRE LES JUIFS

Les juifs sont nombreux en Alsace, quoiqu'on les en ait bannis à différentes époques, et qu'on les ait poursuivis d'une façon sanglante, surtout au XVII^e^ siècle ; ce sont les entremetteurs ordinaires pour les ventes et les achats de biens, d'immeubles, de valeurs en liquidation, etc.

La satire alsacienne, souvent grossière, s'est exercée contre eux dans bien des chansons, où l'on introduit généralement des expressions juives, qui rendent ces pièces intraduisibles, comme l'est précisément celle-ci :

Le *Scholem* a une grande femme,
Elle a une barbe comme une laie,
Ah, ah, ah ! etc.
Le *Schmaülen* est mort !

Der Jegof mît sine schmutzige Seck,
Der metzget nit as Gäise un Beck.
Ach! wînde, ach weie,
Ach! Scholem, maheie!
Ach! grausi, nausi,
Der Siwel, der Sawel,
Der Schmaülen îsch taüdt.

XVI

HETSCH S'KÎWELE G'RIWE
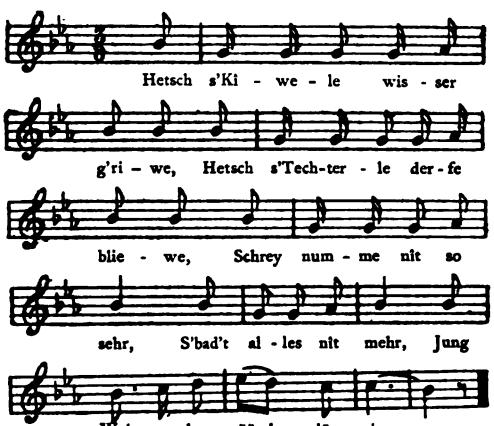
Jegof, avec ses poches graisseuses,
Ne tue que des chèvres et des boucs,
Ah, ah, ah ! etc.
Le *Schmaülen* est mort.

L'air de cette chanson est un vieux thème qui se joue généralement aux noces juives ; il est très connu.
Noté à Soultzmatt.

XVI

QUAND ON COIFFE LA FIANCÉE JUIVE

Le fragment suivant, recueilli comme authentique, également à Soultzmatt, se chante quand on coiffe et qu'on habille la fiancée juive ; il doit y avoir encore d'autres versiculets.

Si tu avais mieux récuré le petit seau,
Tu aurais continué à rester fille ;
Ne crie pas tant,
Cela ne sert à rien,
Il faut que tu deviennes jeune femme.

CINQUIÈME PARTIE

CHANSONS D'AMOUR. — CHANSONS POÉTIQUES.

CINQUIÈME PARTIE

CHANSONS D'AMOUR. — CHANSONS POÉTIQUES

Qu'on ne se figure pas que l'Alsace manque de chansons d'amour : nous n'en donnons qu'une minime partie. Ce ne sont pas généralement des rêveries ou des amours poétiques ni platoniques, il faut en convenir ; les chansons d'amour du peuple, quand elles n'empruntent pas à la naïveté leur principal attrait, vont le chercher dans l'amour un peu matériel.

En Alsace, les filles se marient assez tard ; il n'est pas rare de voir arriver le jour des noces après une cour assidue qui aura duré six, sept et même dix ans, surtout dans les classes inférieures, où l'homme et la femme cherchent d'abord à acquérir un peu de bien avant de commencer la

vie de famille. On conçoit sans peine que, durant cette cour prolongée et persévérante, plus d'une chanson tendre a dû éclore dans le cœur des amoureux.

Quant aux chansons poétiques, ce serait sans doute téméraire d'avancer que le nombre en est très grand, en dehors de ce qui a été composé par les vrais poètes, et ceux-là n'ont jamais manqué à l'Alsace.

Dans la chanson populaire, surtout celle en dialecte, les sujets de poésie pure n'abondent pas, l'activité du peuple étant employée au travail journalier : les sujets poétiques, les rêveries, les contemplations ne sont pas de son ressort habituel. Le peuple produit plus volontiers des légendes, des chansons sur des événements qu'il a vus ou qui se sont passés de son temps, enfin et surtout des chansons satiriques, auxquelles l'esprit alsacien, tant soit peu gouailleur, est fortement enclin.

Un grand nombre de chansons d'amour, originaires de l'Allemagne ou de la Suisse, sont devenues populaires en Alsace, comme : *Herz, mein Herz, warum so traurig ?* (Mon cœur, pourquoi tant de tristesse ?) ; *Schwarzbraunes Mägdlein steh*

auf und lass uns nein (Brune fillette, lève-toi et laisse-nous entrer) ; *Traute Heimath meiner Lieben* (Chère patrie de mes amours) ; *Annchen von Tharau* (Anne de Tharau) ; *Guter Mond du gehst so stille* (Belle lune, tu marches si paisiblement), etc.

Ces chants, ainsi que tant d'autres que nous pourrions citer, se trouvent dans tous les recueils allemands ; nous avons pensé que l'Alsace était assez riche pour n'emprunter aux autres pays que le moins possible.

Un instant nous avons eu la tentation d'ajouter à ce chapitre quelques pièces à deux voix, les chanteurs alsaciens trouvent aisément cette espèce d'accompagnement, qui correspond aux notes naturelles du cor ; mais nous sommes un peu méfiant pour les chants populaires à deux voix : il est rare que la main d'un artiste, ou du moins d'un musicien, n'y ait touché.

I

DER TODT VOS BASEL
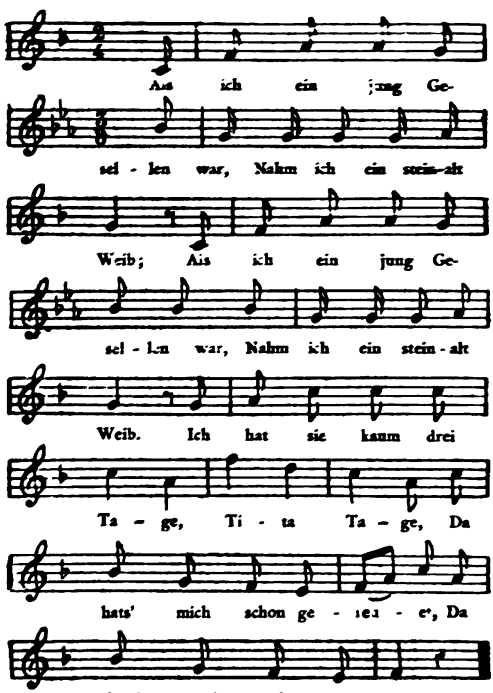
I

QUAND J'ÉTAIS COMPAGNON

La danse des morts, qui existait autrefois au couvent des dominicains de Bâle, a été reproduite, dès 1649, par Math. Mérian, et a eu diverses éditions depuis, ce qui n'a pas peu contribué à sa popularité. Toute l'Alsace connait d'ouï-dire les danses macabres de Bâle ; il n'est donc pas étonnant que la chanson populaire s'en soit emparé, et d'une manière assez humoristique, pour une matière aussi sérieuse. Notre version, écrite d'après une diction orale, ne diffère guère de celle de Kretschmer.

Quand j'étais un jeune compagnon,
Je pris une femme vieille comme les pierres ; *(bis)*.
Je l'eus à peine trois jours,
Tri, tra, trois jours,
Que je m'en suis repenti *(bis)*.

Da gieng ich auf den Kirchhof hin,
Und bat den lieben Todt : } *(bis).*
Ach ! lieber Todt von Basel.
Bi, Ba, Basel,
Hohl'nur meine Alte fort *(bis).*

Als ich wieder nach Hause kam, } *(bis).*
Mein Alte war schon todt ;
Ich spannt' die Ross an Wagen,
Wi, wa, Wagen,
Und fuhr mein' Alte fort *(bis).*

Und als ich auf den Kirchhof kam, } *(bis).*
Das Grab war schon gemacht :
Ihr Träger, tragt fein sachte,
Si, sa, sachte,
Das d'Alte nicht erwacht *(bis).*

Scharrt zu, scharrt zu, scharrt immer zu } *(bis)*
Das alte böse Weib ;
Sie hat ihr Lebestage,
Ti, ta Tage,
Geplagt mein jungen Leib *(bis).*

Je m'en allai au cimetière,
Et j'invoquai la mort : } *(bis)*.
Hélas ! bonne mort de Bâle,
Bi, Ba, Bâle,
Cherche donc ma vieille *(bis)*.

Quand je rentrai chez moi,
Ma vieille était déjà morte ; } *(bis)*.
J'attelai les chevaux à la voiture,
Vi, va, voiture,
Et j'emmenai ma vieille *(bis)*.

Et quand je vins au cimetière,
La tombe était déjà creusée : } *(bis)*.
Vous, les porteurs, marchez doucement,
Di, da, doucement,
Pour que la vieille ne se réveille pas *(bis)*.

Comblez, comblez, comblez la fosse
De la vieille méchante femme; } *(bis)*.
Tous les jours de sa vie
Vi, va, vie,
Elle a tourmenté mon jeune corps *(bis)*.

Als ich wieder nach Hause kam,
All' Winkel warn' zu weit;
Ich warte kaum drei Tage,
Ti, ta, Tage,
Und nahm ein junges Weib *(bis)*.

Das junge Weibel das ich nahm,
Das schlug mich alle Tag';
Ach! lieber Todt von Basel,
Bi, Ba, Basel,
Hätt' ich mein' Alte noch *(bis)!*

Quand je rentrai chez moi,
Tous les coins me paraissaient trop grands ; *(bis)*.
J'attends à peine trois jours,
Ji, ja, jours,
Et je pris une jeune femme *(bis)*.

La jeune femmelette que je pris
Me rossait tous les jours ; *(bis)*.
Hélas ! ma bonne mort de Bâle,
Bi, Ba, Bâle,
Que n'ai-je encore ma vieille *(bis)* !

II

ES TRUG DAS MÄDELEIN
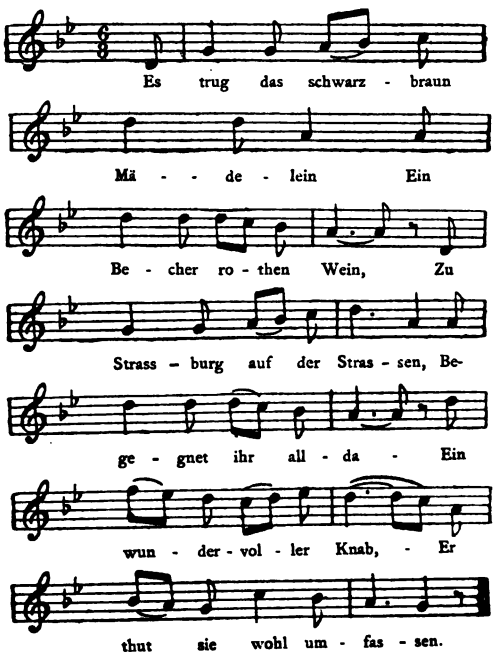
II

LA FILLETTE AUX CHEVEUX NOIRS

Cette chanson strasbourgeoise qui date de loin, à ce que nous croyons, n'est plus très connue dans cette ville; mais elle est assez curieuse pour mériter d'être conservée.

La fillette aux cheveux noirs
Portait une coupe de vin rouge,
A Strasbourg par la rue.
Elle rencontre un superbe garçon,
Qui l'embrasse fort bien.

Lass ab, lass ab, ey lasse ab,
Mein wunderschöner Knab,
Mein Mütterlein thut schelten,
Verschütte ich den Wein,
Den rothen kühlen Wein,
Der Wein thut sehr viel gelten.

Bald hat das schwarzbraun Mädelein
Verloren ihr Pantoffelein,
Sie kann's nicht wieder finden;
Sie suchet hin, sie suchet her,
Verliere nicht den andern mehr,
Noch unter dieser Linde.

Denn zwischen Berg und tiefem Thal,
In's grüne eb'ne Thal,
Da fliesst ein fischreich Wasser,
Wer sein Feinslieb nicht will,
Wer sein Feinslieb nicht will
Die müssen sich fahren lassen.

« Laisse-moi, ah ! laisse-moi,
Mon très beau garçon,
Ma mère me gronderait
Si je renversais le vin,
Le beau vin rouge et frais,
Ce vin vaut très cher. »

Bientôt la fillette aux cheveux noirs
Perdit sa petite pantoufle ;
Elle ne peut plus la retrouver,
Elle cherche de ci, de là ;
Ne perds pas l'autre aussi
Sous ce tilleul.

Entre les montagnes et la vallée,
Dans la vallée bien verdoyante,
Là coule une eau remplie de poissons ;
Ceux qui ne veulent pas de leur belle *(bis)*
Ceux-là n'ont qu'à se quitter.

Cette chanson paraît incomplète ; de toute façon elle a été écrite d'après des dictions qui me paraissent fautives, et renferment des lacunes.

III

GANG MER NÌT ÎWER MI MÄTTÄLÄ
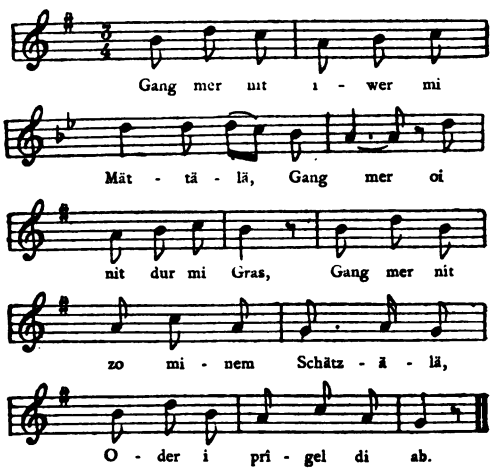
Mäidel, wo hasch du di Kämmerle,
Mäidel, wo hasch du di Bett?
— « Hinter der Stege isch's Kämmerle,
Hinter der Thüre isch's Bett.

III

NE TRAVERSE PAS MON PRÉ

L'origine suisse de cette pièce me paraît certaine, d'après le texte, qui a pu, il est vrai, subir quelques changements, en passant par l'organe des chanteurs alsaciens. Quant à l'air, son rythme de trois mesures ne manque pas d'une certaine originalité.

Ne traverse pas mon petit pré,
Ne traverse pas mon herbe,
Ne va pas chez ma belle,
Sinon je te rosserai.

Fillette, où est ta chambrette,
Fillette, où est ton lit ?
— Derrière l'escalier est la chambrette,
Derrière la porte est le lit.

Mäidel, was het dir der Krieger säit,
Wenn er isch kumme zu dir?
— Hatt mir gsäit : « Wenn i kei bravere find',
Dann will er bliwe bi mir. »

Mäidel, was hesch em zur Antwort gä,
Wo du diä Rede hesch g'heert?
—Han em gsäit: « Scher di so wit as de kasch,
Du bisch ke bravere werth. »

Fillette, que t'a dit le soldat,
Quand il a été chez toi ?
— Il m'a dit : « Si je n'en trouve pas de plus
Je resterai avec toi. » [avenante,

Fillette, que lui as-tu répondu,
Quand tu as entendu ce discours ?
— Je lui ai dit : « File aussi loin que tu pourras,
Tu n'en mérites pas une plus avenante. »

IV

IN LAUTERBACH
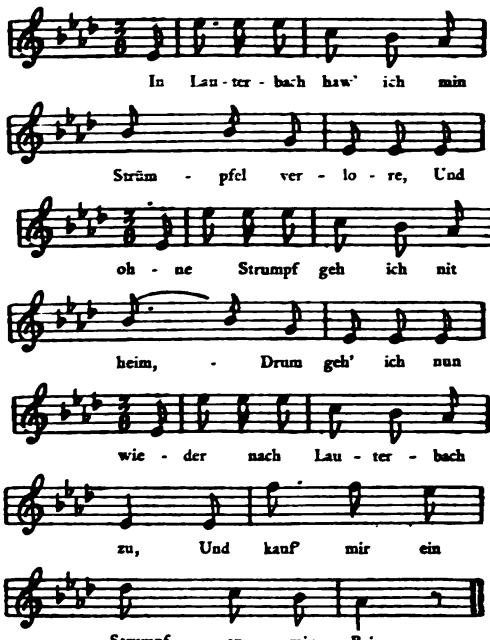
IV

A LAUTERBACH

Comme il y a trois Lauterbach, l'un en Hesse, l'autre en Bohême et le troisième dans le Würtemberg, on a l'embarras du choix ; cette chanson, importée en Alsace, y est devenue très populaire ; il y a quarante ans ou plus, je l'entendais chanter dans les foires du Haut-Rhin, et depuis elle s'est maintenue constamment dans ce pays ; seulement on n'y connaît généralement que la première strophe.

A Lauterbach j'ai perdu mon bas,
Je ne rentrerai pas chez moi sans bas ;
Je retourne donc à Lauterbach,
Et m'achète un bas à ma mesure.

In Lauterbach haw' ich min Schuhe vertanzt.
Und ohne Schuh' geh' ich nit heim ;
Da steig' ich dem Schuster zum Fenster hinein,
Und hol' ein Paar andre heraus.

In Lauterbach haw' ich min Herzel verloren,
Ohn Herzel da geh ich nit heim,
Drum geh ich erst wieder nach Lauterbach nein,
Und hol mir ein Herz wieder ein.

Bin alle mein Lebtag nie traurig gewesen,
Un bin a zum trauern zu jung ;
Hab' immer die junge recht gerne geseh'n,
Und grosse und kleine genung.

A Lauterbach j'ai perdu mes souliers en dansant,
Et sans souliers je ne rentrerai pas chez moi ;
J'entre par la fenêtre du cordonnier,
Et m'en choisis une autre paire.

A Lauterbach j'ai perdu mon cœur,
Je ne veux pas rentrer sans cœur ;
Je retourne donc à Lauterbach,
Pour me chercher un autre cœur.

De toute ma vie je n'ai jamais été triste,
Je suis trop jeune pour cela ;
J'ai toujours aimé à voir les jeunes,
De même que les grands et les petits.

V

VÖGELEIN IM TANNEWALD

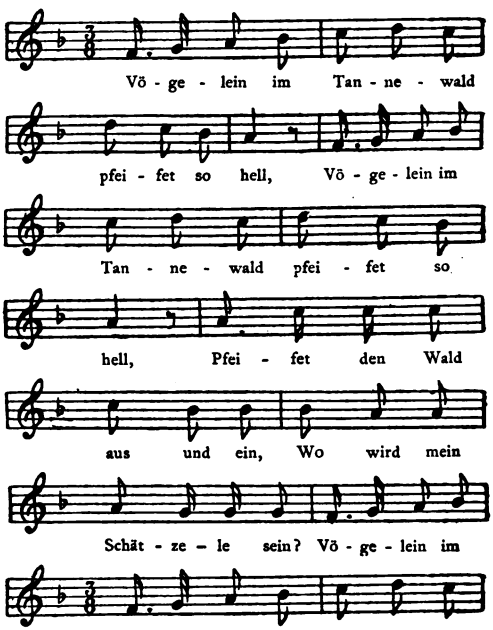

V

PETIT OISEAU

Voici une chanson qui paraît avoir fait son tour du monde. Kretschmer la note en Souabe ; nous l'avons recueillie à Mulhouse, où elle est assez connue. Son origine allemande ne se conteste pas.

Petit oiseau de la forêt de sapins,
Qui siffles si bien, } *(bis)*.
Qui siffles à travers le bois,
Où peut être ma bien-aimée ?
Petit oiseau de la forêt de sapins,
Tu siffles si bien.

Vögelein am kühlen Bach
Pfeifet so süss ! } (*bis*).
Pfeifet den Bach auf und ab,
Bis i mein Schätzele hab,
Vögelein am kühlen Bach
Pfeifet so süss.

Petit oiseau du frais ruisseau,
Tu siffles si doucement ! } *(bis)*.
Siffle tout le long du ruisseau,
Jusqu'à ce que je trouve ma bien-aimée ;
Petit oiseau du frais ruisseau,
Tu siffles si doucement.

VI

ES DUNKELT IN DEM WALDE
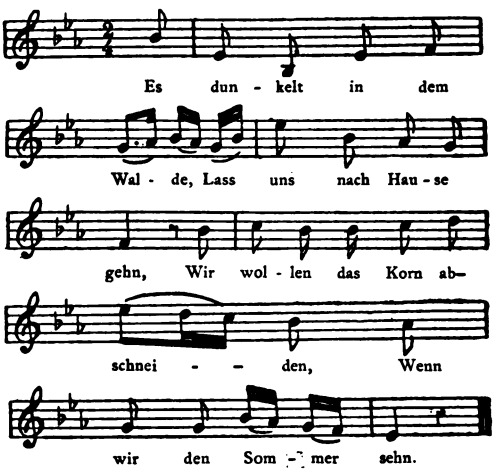
Ich hör' ein Hirschlein rauschen,
Wohl rauschen durch den Wald;
Ich hör' ein Feinslieb klagen,
Es hätt die Ehr' verloren.

VI

IL COMMENCE A FAIRE NOIR

D'après Kretschmer, cette pièce vient de l'Alsace ; elle y est fort peu connue, voilà la vérité : comme elle mentionne Strasbourg, nous la conserverons jusqu'à nouvelles informations.

Il commence à faire noir dans le bois,
Retournons à la maison ;
Nous couperons le blé
Quand nous verrons l'été.

J'entends remuer un petit cerf
Qui traverse le bois ;
J'entends les plaintes d'une belle
Qui regrette son honneur.

Si tu as perdu ton honneur,
Moi j'ai encore le mien ;
Eh bien ! marchons ensemble,
Et portons les couronnes.

Une couronne de roses,
Une couronne de trèfle,
A Strasbourg sur le pont
Il y a une neige profonde.

Quand toute la neige fond,
L'eau coule dans la mer ;
Je m'y suis assise,
Et j'ai navigué jusqu'ici.

VII

MOI ET MON JEAN

Ce tableau fort tendre de deux amoureux est assez développé comme chanson, c'est même une des plus longues du recueil, comme air; elle m'a été chantée par un ouvrier de fabrique à Guebwiller, avec une telle emphase et une telle exagération du côté sentimental, que j'ai eu bien de la peine à m'empêcher de rire, ce qui aurait évidemment déconcerté mon chanteur.

Moi, et mon Jean adoré,
Nous sommes un beau couple,
Nous nous embrassons, nous nous étreignons,
C'était mon plus grand plaisir.
Dites-moi, mes bonnes gens,
Que vais-je faire
Pour avoir mon Jean pour mari?

Que vais-je faire
Pour avoir mon Jean pour mari ?

Le dimanche, mis comme pour une revue,
Il se tient près de la porte de l'église,
Pantalon noir, bas blancs,
Il a de si beaux molets !
Dites-moi, etc.

Le lundi, quand il se rend à son ouvrage,
Il frappe à mon volet,
Il m'embrasse, il me presse :
« Bonjour, chère Marguerite. »
Dites-moi, etc.

Voilà la chanson de mon Jean,
Elle m'a plu beaucoup ;
Lui est le plus beau de la vallée,
Tout le monde le sait, le dit.
Dites-moi, etc.

VIII

LE DÉPART

L. Erck, dans *Deutscher Liederhort*, a publié cette chanson, du moins la première strophe ; les autres sont complétement différentes. Cette première strophe elle-même a de notables déviations, comparée avec la version alsacienne, qui a des répétitions de vers, absentes dans l'autre. On remarque aussi quelques différences dans l'air ; bref, c'est une autre tradition. Quelle est la plus ancienne des deux ? Je l'ignore.

Il faut maintenant que je sorte de notre petite ville,
Et toi, mon amour, tu restes ici ;
Quand je reviendrai,
J'entrerai chez toi, mon amour.

Quoique je ne puisse
  Pas toujours,
  Pas toujours,
Être auprès de toi,
J'ai cependant,
J'ai cependant,
Toute ma joie en toi.
Quand je reviendrai,
Quand je reviendrai,
J'entrerai chez toi,
Ma bien-aimée.

IX

TOI, TU ES DANS MON CŒUR

Tous les recueils allemands ne renferment pas cette qui pourtant est bien originaire de l'Allemagne, mais très populaire en Alsace. Elle n'est ni dans Erck ni dans Finck la donne p. 34 du *Trésor musical des Allemands. lischer Hausschatz der Deutschen.)*

Toi, toi, tu es dans mon cœur,
Toi, toi, tu es dans ma pensée,
Toi, toi, tu me fais beaucoup de chagrin
Tu ne sais pas combien je suis à toi,
Toi, toi, tu ne sais pas combien je suis à

Telle, telle que je t'aime,
Tel, tel aime-moi,
Les, les plus tendres émotions
Je ne les sens que pour toi ;
Oui, oui, oui, oui, je ne les sens que pour to

Mais, mais, puis-je me fier à toi,
— Toi, toi, à l'esprit léger?
Toi, toi, tu peux te confier à moi,
Tu sais combien je t'aime ;
Oui, oui, oui, oui, tu sais combien je t'aime

Et, et si dans le lointain
Mon image t'apparaît,
Alors je souhaiterais volontiers aussi
Que l'amour nous rassemblât ;
Oui, oui, que l'amour nous rassemblât.

X

HIER SOIR

Chanson du Haut-Rhin, mais avec d
allemande. Comme ces chanteurs et ces
toujours altérés, il est bien rare que
verre de bière ne fassent leur apparit
cette officine. Cet ornement du discours
essentielle dans les compositions de ces
qu'elle absorbe souvent le sujet princip

Hier soir, tard, il y eut un an
Que je quittai ma bien-aimée,
Elle regarde par sa fenêtre,
Et tout est fini avec mon amo

Je ne puis plus ce
Chez elle
Je ne puis plus en

Ah ! belle bien-aimée,
Il souffle un vent froid
Au point que les arbres
Aucun ne doit pousser
Ma belle, ouvre-moi de
Il souffle un vent si froid

Et quand j'arrivai devant
On me dit d'entrer,
Madame l'aubergiste me co
« Eh bien ! que faut-il vou
— Versez de la bonne bière
Si je puis ramener ma belle.

Ietz muss ich aus dem Städtichen g
Verlassen meine Schön,
Das thut vom Herzen weh, ja weh
Und behût dich Gott, liewer Schat
Und ich wott' ich wär reich und hä
So thät mich' liewen alle Welt.

Maintenant il faut que je quit
Que j'abandonne ma belle,
Cela fait bien mal au cœur, a
Et que Dieu te garde, ma bie
Je voudrais être riche et avoi
Le monde entier m'aimerait

XI

HERZIGS MARIANEL
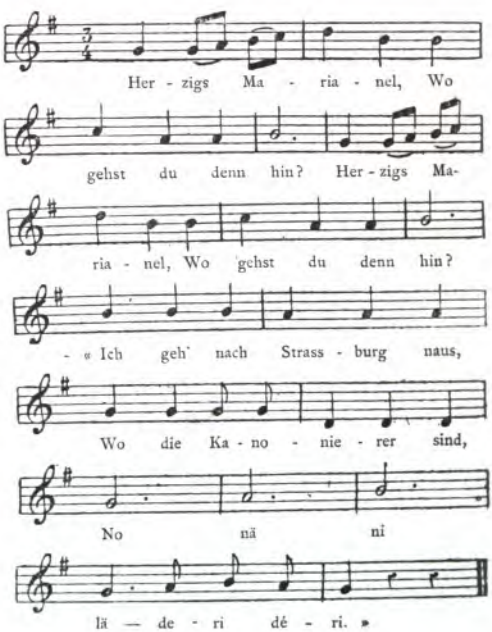
XI

CHARMANTE M

Les canonniers étant généralemen
reusement constitués, ils ont de tout
dérables dans les cœurs des bonne
bourg ; les pontonniers tout au plus
victoire, mais il y avait du tirage.

Si cette chanson n'a pas été faite
qu'elle est venue au monde dans l'u

Charmante Marianne, où vas
Charmante Marianne, où vas
— Je m'en vais à Strasb
Où il y a des canonniers
No, na, ni, la déri, déri.

X

GESTERN ABEND
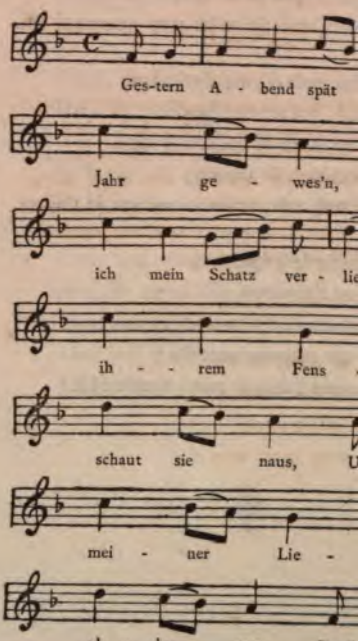
Charmante Marianne, que feras-tu là
— Je vais chercher un mari,
Qui puisse me nourrir :
No, na, ni, la déri, déri.

Charmante Marianne, tu ne trouveras
— Ah ! si je ne trouve pas de m
Je me mettrai à pleurer,
Na, no, ni, la déri, déri.

Charmante Marianne, la chanson est
— Si elle est faite, qu'elle reste f
L'amour n'a pas été inventé par
No, na, ni, la déri, déri.
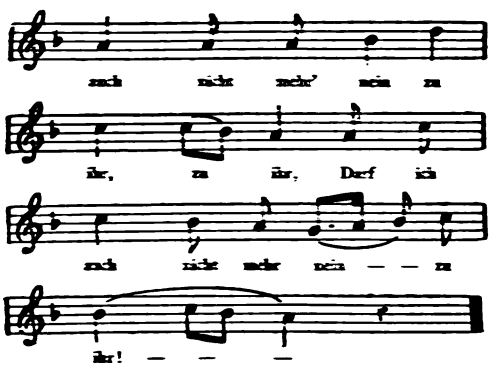
Ach, schön Schätzichen mach mir auf so bald,
Draus'n geht der Wind so kalt
Dass sich alle Bäume biegen,...
Und keiner soll mein Schätzichen kriegen,
Schätzichen mach mir auf so bald, so bald,
Drausen geht ja der Wind so kalt.

Und gerad als ich vor das Wirthshaus kam,
Da soll ich kehren ein,
Da lauft mir die Frau Wirthin nach :
Nun was soll ich, soll ich denn schenken ein ?
Schenket ihr gut's Bier oder Brandewein,
Kann ich geh'n mit dem Schätzel heim.

Je ne puis plus entrer chez elle,
Chez elle,
Je ne puis plus entrer chez elle.

Ah ! belle bien-aimée, hâte-toi de m'ouvrir,
Il souffle un vent froid dehors,
Au point que les arbres ployent...
Aucun ne doit posséder ma bien-aimée :
Ma belle, ouvre-moi de suite, de suite,
Il souffle un vent si froid dehors.

Et quand j'arrivai devant l'auberge,
On me dit d'entrer,
Madame l'aubergiste me court après :
« Eh bien ! que faut-il vous verser ? »
— Versez de la bonne bière ou de l'eau-de-vie,
Si je puis ramener ma belle.

XIII

ANNE MARIANELE
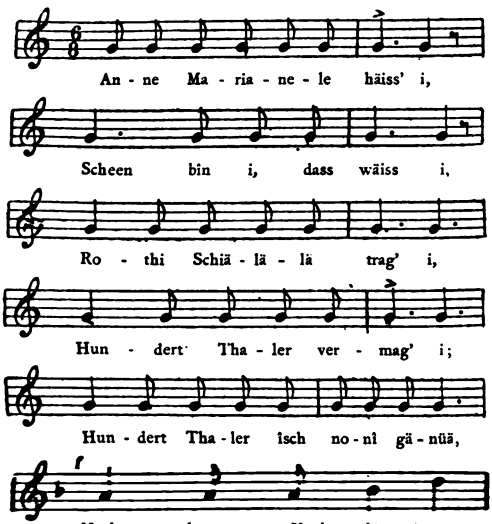
X

ANNE

La strophe que voici a cela d
la même note jusqu'à l'éclat de
tout à coup terminer une cha
des enfants ; aussi cette stroph
inconvénient avec les chansons

Anne Marie est mc
Je suis belle, je sai
Je porte des petits
Je possède cent écu
Cent écus ce n'est
Il faut avec cela ur

XIV

HOLD UND SITTSAMKEIT
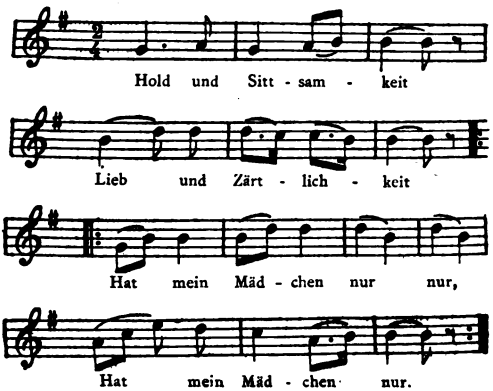
Ein so schön's Gesicht
Hat kein Mädchen nicht
Auf der ganzen Flur, Flur,
Auf der ganzen Flur.

Bei der Gartenthür
Hat mein Mädchen mir
Sanft die Hand, die Hand, Han
Sanft die Hand gedruckt.

Ietz geh' ich so gern
Bei dem Abendstern
Auf der Flur nach Haus, Haus,
Auf der Flur nach Haus.

Seht das Abendroth
Das am Himmel stoht,
Mädchen, gute Nacht, Nacht,
Mädchen, gute Nacht.

Près de la
Ma toute
M'a press
M'a press

Maintenar
Quand pa
En passar
En passar

Voyez le
Qui rougi
Bonsoir,
Bonsoir,

XV

WOHER SO FRÜEIH
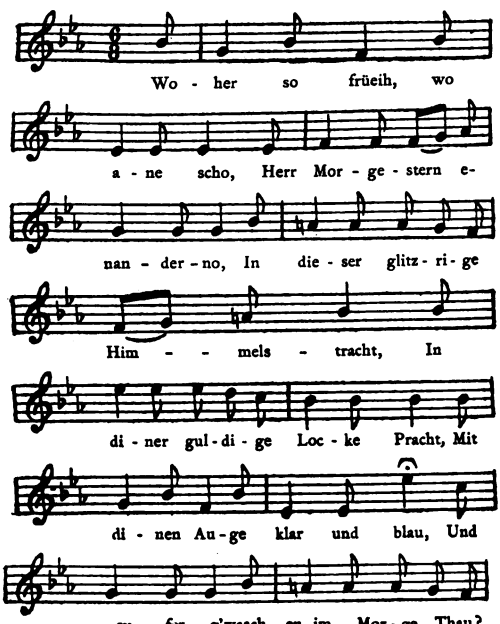
X

D'OU VIE

Cette charmante poésie allémar
(l'étoile du matin) est fort connu
surtout dans le Sundgau. Pour abr
strophes, celles où l'étoile du ma
étoile, sa bien-aimée, mais qu'ell

D'où viens-tu, où vas-tu
Seigneur étoile du matin
Dans ta brillante et célest
Avec tes longues tresses
Avec tes yeux clairs et bl
Lavés avec soin dans la r

(1) Étoile est masculin en all

Hesch gmeint de seisch alleinig do ?
Nei weger nei, mer meihe scho !
Mer meihe scho ne halbi Stund ;
Früeih ufstoh isch de Gliedere gsund,
Es macht e frische frohe Mueth,
Und d'Suppe schmeckt eim no so guet.

Und d' Vögli sin au scho do,
Sie stimmen ihri Pfifli scho,
Und uffem Baum und hinterm Hag
Seit eis em andre guete Tag :
Und's Turtel-Tübli ruukt und lacht,
Und's Betzit-Glöckli isch au verwacht.

Der Storch probiert si Schnabel scho :
« De chasch's perfekt, wie Gester no. »
Und d'Chemi rauchen au alsgmach ;
Hörsch's Mühli-Rad am Erle-Bach,
Und wie im dunkle Bueche-Wald
Mit schwere Streiche d'Holz-Ax fallt ?

Was wandelt dört im Morge Strahl
Mit Tuech und Korb dur's Matte Thal ?
S'sind d'Meidli jung und flink und froh,

Croyais-tu être seul ici ?
Non, vraiment non, nous
Nous fauchons depuis une
Se lever tôt fait du bien a
Cela vous met d'une humc
Et la soupe n'en paraît que

Et les oiseaux sont aussi dé
Ils sont à accorder leurs pe
Sur l'arbre et derrière la ha
L'un à l'autre se disent bon
La tourterelle roucoule et ri
Et la cloche de l'Angélus s'

La cigogne essaie déjà son b
« Tu sais ton affaire à la perf
Et les cheminées fument auss
Entends-tu la roue du moulir
Et comme dans le sombre bo
La hache tombe à coups allo

Qui passe là-bas dans le rayo
Avec du linge et des paniers
Ce sont les fillettes, jeunes, le

Sie bringe weger d'Suppe scho,
Und's Anne Meili, vornen a,
Es lacht mi scho vo witem a.

Wem ich der Sunn ihr Büebli wär,
Und's Anne Meili chäm ungfähr
Im Morgeroth, ihm giengi no,
I müesst vom Himmel abe cho;
Un wenn au d'Muetter balge wott,
I chönnt's nit lo, verzeih mer's Gott.

Elles apportent, ma f
Et Anne Marie, tout
Me sourit déjà de loi

Si j'étais le fils du so
Et si Anne Marie ven
A l'aube, je la suivrai
Dussè-je descendre d
Et si même ma mère
Je ne pourrais pas r

— Schatz, wo ich gewesen bin
Darf ich dir wohl sagen,
War in fremde Lande hin,
Hab gar viel erfahren.

Sah am Ende von der Welt
Wie die Bretter passten,
Noch die alten Mondehell,
Alle in dem Kasten.

Sie sah'n wie zerbrochne Schüsseln
Sonne kam gegangen ;
Als ich daran nur gerührt,
Brannt's wie glüh'nde Zangen.

Hätt' ich einen Schritt gethan,
Hätt' ich nichts mehr funden ;
Sage nun, mein Liebchen an,
Wie du dich befunden ? —

« Ich befand mich in dem Thal,
Sassen da zwei Hasen,
Frassen ab das grüne Grass,
Bis zum dürren Rasen.

–

p(
to
vr.
Rl
leı
un
enı

sauf à s'en re-

dans une dispo-
r amour-propre,
déjà partis pour
ntiers une allure
de soi, quelques
ıs tendres, que le
ée envahissait au
ıansons avec une
ıns-le bien vite,

ırt se Passait dans
rets ; On circulait
-desso ıs, avec un
te ; le Chansons
nonta le cou-

re dan
hussard un régi-
des am dragons
eu de jeux.
toire n t temps
sédait appréci
excellents

h von Ferne ein Reb
h vor Freude mein l
ewächse, dü grossi .
aurige hasch dü lus

vom Himmel müss
chä bim Weine fir l
nä züä von dem H
lt sein Köpfchen, u

ich gestorben, we

eundschaft die mu

ı im Keller unter's
gern trucke, doch ä

n Fässchen da kanı
vor Zeiten für ein l
soffen, zu Zeiten ei
licher Bursche, da:

III

SANKT PETERS 1
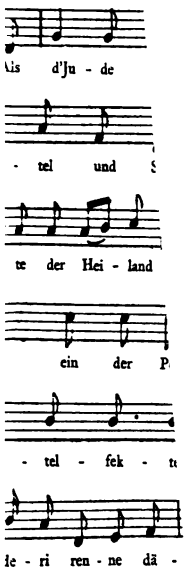
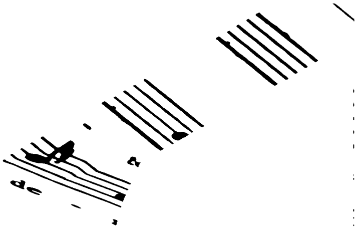

t üssc
r meis
d hott
ch hän

ihm n
teck's
wiä n
äble d

Peter r
nn's il
st räch
Jude u

er stel
Kätzer
vo de
Grun

:r fien
nä K
k hasc
der Sc

ert mi
'Krud
ri wiä
schäc

en wi
iiss aß
Peter
erli z'

wer s
dü oi
awä
, un